République arabe d'Egypte

Le ministère des Waqfs

Les sermons actuels du minisyère égyptien des Waqfs

Supervision et introduction par

Son excellence le professeur / Mohamed Mokhtar Djomàah

Ministre des Waqfs, président du Conseil Supérieur des affaires islamiques et membre au Centre des recherches islamiques

TRADUIT PAR

DR. Kamal Gad alla

Awqaf MINISTÈRE

1437 - 2016

Introduction

Louange à Allah, Seigneur des mondes, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au dernier de Ses prophètes et Messagers, notre maître Mohamed Ibn Abdullah, à sa famille, ses compagnons et tout ce qui suit sa guidée jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

Et ensuite…

Nous avons le plaisir de présenter aux imams, rhéteurs, intellectuels et intéressés par le travail prédicatif aussi bien en Egypte que dans le monde arabe et musulman un recueil choisi de sermons actuels préparés par la Direction générale des recherches de prédication sous notre supervision et rectification.

Nous étions soucieux que le discours religieux se produise dans le cadre de la tolérance et de la modération de l'islam, tout éloigné de toute forme de rigueur, extrémisme, excès ou nonchalance, dans le but qu'il concrétise la mission de la mosquée, ce pour que ce discours regroupe et ne disperse et vise à réaliser les intérêts du pays et des citoyens. On s'élance à partir du fait que la loi divine est basée sur la prise en considération de ces intérêts. Où se trouve l'intérêt réside la législation d'Allah (Exalté Soit-Il). On vise au-dessus de tout à créer une conscience religieuse à la fois saine et bien guidée, un patriotisme noble et sincère, espérant que ces sermons soient une provision et une référence pour celui qui prêche en français, soit purement en français ou en regroupant les deux langues arabe et française, en vertu de l'échéance.

C'est auprès d'Allah que nous implorons secours et réussite

le professeur / Mohamed Mokhtar Djomàah

Ministre des Waqfs, président du Conseil Supérieur des affaires islamiques

L'Islam est la religion du travail et du progrès

Allah, le Très-Haut, a parfait la création de l'homme et lui a assuré toute sa dignité.Il l'a préféré aux autres créatures et mis toutes les richesses de l'univers à sa disposition. A ce propos, Allah dit : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons portés sur terre et sur mer. Nous leur avons procuré d'agréables nourritures. Nous leur avons donné la préférence sur beaucoup d'autres de Nos créatures[١]. », « C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui existe sur la Terre et qui, ensuite, S'est occupé du firmament, pour en tirer avec harmonie sept Cieux, dans Sa science infinie[٢]. ». Cet hommage divin rendu à l'homme a fait de lui le lieutenant d'Allah sur terre comme l'indique cette expression coranique : « Puis vint le jour où ton Seigneur dit aux anges : « Je vais installer un représentant *khalîfa* sur la Terre. » Et les anges de repartir : « Vas-Tu établir quelqu'un qui y fera régner le mal et y répandra le sang, alors que nous chantons Ta gloire et célébrons Tes louanges ? » Le Seigneur leur répondit : « Ce que Je sais dépasse votre entendement[٣]. ».

Outre l'obligation d'adorer son Seigneur, l'homme est chargé de réaliser la prospérité de la terre et de tirer profit de ses ressources et de ses trésors précieux. Allah dit : « C'est Lui qui vous a formés de la terre et qui vous y a établis[٤]. ».

Allah, le Très-Haut, ordonne à l'homme de déployer des efforts, de chercher les causesdu succès et d'éviter la paresse et l'oisiveté : « N'est-ce pas Lui qui vous a soumis la Terre ? Parcourez donc ses grandes étendues et mangez de ce que Dieu vous a octroyé. C'est vers Lui que se fera votre retour[٥]. ».

Alors, l'homme est tenu de travailler et de faire un effort jusqu'au dernier instant de sa vie comme le recommande le Prophète dans le hadith rapporté par Anas Ibn Malek : « Si l'Heure

---

[1] Coran, al-Israa, 70.
[2] Coran, al-Baqara, 29.
[3] Coran, al-Baqara, 30.
[4] Coran, Hud, 61.
[5] Coran, al-Mulk, 15.

du Jour Dernier sonne alors que l'un d'entre vous tient un palmier dans sa main, qu'il s'empresse de le planter autant que possible[6]. ». Donc, l'Islam est une religion qui appelle au travail et à la bonification de la terre même aux moments difficiles de la vie de l'homme. Sans doute, le travail est l'artère de la vie et le moyen efficace par lequel on peut réaliser le progrès de sa nation.

Il est à noter que l'Islam accorde un intérêt particulier à l'apprentissage sous toutes ses formes ; car il le considère comme le moyen par lequel se réalise le développement sur terre. Il a recommandé à ses adeptes de travailler et de parcourir la terre pour chercher les moyens de leur subsistance. Al-Meqdam rapporte que le Prophète dit : « La nourriturela plus bénie est celle acquise à la sueur de son front. Le Prophète David mangeait de ce que produisaient ses mains[7]. ».

En Islam, le travail jouit d'un caractère sacré et méritoire et revêt le statut de l'adoration généreusement récompensée. Dans un nombre considérable de versets, on remarque que l'ordre divin de parcourir la terre pour chercher les moyens licites de subsistance vient tout après l'ordre d'accomplir la prière : «Une fois la prière achevée, répandez-vous sur la Terre, à la recherche des bienfaits de votre Seigneur, sans oublier d'en invoquer souvent le Nom ! Peut-être y trouverez-vous une source de bonheur[8]. ». Après l'accomplissement de la prière du vendredi, 'Irak Ibn Malek avait l'habitude de dire en sortant de la mosquée : « Seigneur ! J'ai répondu à Ton appel et accompli votre obligation. Et me voilà je cherche les moyens de ma subsistance comme Tu me l'a avais ordonné. Procure-moi ma subsistance, je vous en supplie ; Tu es le Seul qui donne à profusion ! ».

Dans plusieurs endroits du Coran et de la *Sunna*, il y a une exhortation évidente au travail en tant que moyen assurant à l'homme sa dignité et son mérite. Abu Horayra rapporte que le Prophète a dit :« Il vaut mieux ramasser une botte de bois pour la vendre et en tirer subsistance que de mendier et de demander

[6]Rapporté par al-Boukhari dans son ouvrage al-Adab al-Mofrad.
[7]Rapporté par al-Boukhari.
[8]Coran, al-Djom'a, 10.

l'aumône aux gens[٩]. ». Un jour, Sofyan ath-Thawry a vu des gens assis au sein de la Mosquée sacrée. Il leur a dit : « Pourquoi vous êtes là ? » et eux de répondre : « Que devons-nous faire alors ? », « Allez chercher votre subsistance et ne soyez pas des paresseux pris en charge par les hommes charitables de la communauté ! ». Recommande Sofyan.

Le Prophète était entouré de ses compagnons lorsque passa un homme plein de vivacité et d'énergie. Les Compagnons ont dit au Prophète : « Heureux cet homme s'il travaille pour la Face d'Allah ! ». Alors,le Prophète s'est adressé à eux en disant : « S'il travaille pour nourrir ses enfants ou ses parents âgés,son acte figure parmi les actes faits dans le sentier d'Allah.S'il travaille pour se suffire à lui-même et éviter de demander l'aumône à personne, il accomplit par-là un acte dans le Sentier d'Allah. Mais s'il quitte sa maison pour tirer vanité de sa force et de son énergie, il travaille alors pour le compte de Satan[١٠]. ».

L'Islam ne se contente pas d'ordonner à ses adeptes de travailler ; mais il leur ordonne également de parfaire leur travail pour obtenir l'agrément d'Allah. A cet égard, le Prophète dit : « Allah, le Très-Haut, aime que lorsque l'un de vous fait un travail qu'il le fasse bien[١١]. ». En effet, parfaire le travail figure parmi les principes et les valeurs essentielles de l'Islam ainsi que parmi les objectifs de la religion. Par le travail bien achevé, on obtient l'agrément d'Allah qui a parfait Sa création : « C'est l'œuvre de Dieu qui a tout façonné à la perfection et qui est si bien Informé de tout ce que vous faites[١٢]. », « Agissez de la manière la plus parfaite et judicieuse, Dieu aime les gens bons et judicieux[١٣]. », « Emploie plutôt les richesses que Dieu t'a accordées pour gagner l'ultime demeure, sans pour autant renoncer à ta part de bonheur dans ce monde. Sois bon envers les autres comme Dieu l'a été envers toi !

---

[9] Rapporté par al-Boukhari.
[10] Rapporté par at-Tabarani.
[11] Rapporté par at-Tabarani.
[12] Coran, an-Naml, 88.
[13] Coran, al-Baqara, 195.

Ne favorise pas la corruption sur la Terre, car Dieu n'aime pas les corrupteurs[١٤]. ».

Dans plusieurs versets coraniques, Allah, le Très-Haut, a appelé à la perfection du travail et à la recherche de Son agrément. Egalement, Il a appelé à la coopération entre tous les membres de la société et promet aux fidèles qui perfectionnent leur travail une récompense généreuse dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'Au-delà. En accomplissant son travail, l'homme doit être conscient qu'il est soumis à la surveillance d'Allah qui connait parfaitement les secrets et les visées de chacun de nous et qui nous en demandera compte le Jour Dernier :

« Quel que soit l'état dans lequel tu te trouves, quel que soit le passage du Coran que tu récites, quelque œuvre que vous accomplissiez, Nous en sommes toujours Témoin à l'instant même où vous vous y engagez, car rien n'échappe à ton Seigneur : ni le poids d'un atome sur Terre ou dans le Ciel, ni un poids plus infime ou plus grand. Tout est inscrit dans un Livre évident[١٥]. ».

Dans son usine, sa ferme ou dans son magasin, l'homme est toujours surveillé par son Seigneur comme l'indique bien ce verset : « Dis-leur : « Agissez ! Dieu appréciera vos œuvres, ainsi que le Prophète et les croyants. Et quand vous serez ramenés vers Celui qui connaît l'invisible et l'apparent, Il vous renseignera sur ce que vous aurez fait[١٦]. ». De leur côté, les exégètes estiment que ce verset implique à la fois une menace et une promesse et qu'il anime dans la conscience de l'homme la crainte de Dieu et la peur de Son châtiment. A ce propos, il convient de rappeler la parole de Zuhayr :

Quoique l'homme cache aux gens son mauvais caractère, tôt ou tard tout le monde en sera au courant.

En effet, la valeur de la perfection représente un caractère inhérent à la nature de l'Islam qui le recommande également même dans l'acquittement des actes du culte. Pour la prière par exemple, on choisit l'imam qui a appris le Coran par cœur et qui maîtrise ses

---

[14] Coran, al-Qasas, 77.
[15] Coran, Younes, 61.
[16] Coran, at-Tawba, 105.

règles de récitation. Le Prophète a promis à cet imam qui parfait sa récitation coraniqueune récompense généreuse. Plus encore, il a ordonné à la personne chargée des préparatifs funèbres de parfaire son travail en disant : « Que celui chargé des préparatifs funèbres de son frère, qu'il le fasse bien[١٧] ! ». 'Asem Ibn Kolayb al-Djarmi rapporte que son père lui dit : « J'ai assisté avec mon père aux funérailles auxquelles le Prophète a participé lui-même. A l'époque, j'étais encore enfant ; mais capable de discerner les choses qui se passaient autour de moi. Auprès de la tombe non encore préparée à l'enterrement, le Prophète a dit aux gens : « Faites bien la tombe de ce mort ! ». Ayant entendu cet ordre, les gens ont pensé qu'il s'agissait d'une tradition prophétique à suivre. ». Tournant leregard vers eux, le Prophète a dit : « Ceci ne profite en rien au mort ; mais Allah aime de vous la perfection du travail[١٨]. ». Et par conséquent, le fidèle qui ne fait pas bien son travail est un pécheur pour avoir causé la ruine de la fortune et la perte des efforts déployés. L'employé qui néglige son travail et se permet d'obtenir un salaire illicite verra le Jour Dernier se dresser contre lui tout un peuple. Sur cette catégorie de personnes retombe le péché de l'arriération de la communauté. A ce propos, 'Omar dit : « Auprès de Dieu je porte plainte contre la faiblesse du fidèle et la perfidie du fort ! ».

D'ailleurs, l'Islam a lutté contre tous les aspects du découragement et de la paresse qui font avorter les tentatives du développement et du progrès. Il a jugé vicieuse la paresse et voit en elle une forme d'hypocrisie : « Ils ne se rendent qu'avec nonchalance à la salât et ne font l'aumône qu'à contrecœur[١٩]. ». La paresse, en réalité, est une forme de passivité très dangereuse et un fléau qui menace la communauté et provoque son déclin par rapport aux autres nations. C'est un mal qui fait perdre à l'homme son caractère humain. A cet effet, l'imam ar-Ragheb : « Tout paresseux oisif se dépouille de son caractère humain et finit par devenir insensible comme un mort[٢٠]. ». Pour toutes ces considérations, le Prophète avait l'habitude de demander refuge auprès d'Allah contre

[17] Rapporté par Muslim.
[18] Rapporté par al-Bayhaqi.
[19] Coran, at-Tawba, 54.
[20] Azari'a Ila Makarim ach-Charia

la presse et la mollesse : « Seigneur ! Je Te demande refuge contre l'impuissance, la paresse, la lâcheté, la vieillesse et l'avarice. Je sollicite Ta protection contre les supplices de la Tombe et les tentations de la vie et après la mort[٢١]. ».

La paresse fait de l'homme un être toujours dépendant des autres et toujours incapable d'assumer ses responsabilités d'un être humain. Son mal sévit dans toute la société. A cet effet, l'imam 'Ali : « La paresse et l'impuissance donnent accès à la misère et à l'indigence. Et qui ne fait rien ne trouve rien et finit par engendrer la corruption sur terre. ».

En effet, l'Islam lutte contre la paresse et la considère comme une forme de corruption. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Ils s'appliquent à répandre la corruption sur la Terre, alors que Dieu n'aime pas les corrupteurs[٢٢]. », « Ne semez pas le trouble sur la Terre[٢٣] ! ».

En vérité, la corruption a de multiples formes dont la plus dangereuse est celle commise au nom de la religion. A notre temps, la communauté musulmane a souffert beaucoup d'une catégorie de personnes qui, au nom de l'Islam, sèment la corruption partout. Ces extrémistes tuent les innocents et portent atteinte à l'honneur et aux biens des gens. A leur sujet, Allah, le Très-Haut, dit : « Il est des gens qui te charment par les propos qu'ils tiennent sur la vie de ce bas monde, allant jusqu'à prendre Dieu à témoin de la pureté de leurs sentiments, alors qu'ils sont, au fond, les plus irréductibles des chicaneurs, [205] car, dès qu'ils te tournent le dos, ils s'empressent de semer le désordre sur la Terre, saccageant récoltes et bétail. Dieu n'aime pas les semeurs de désordre. [206] Et lorsqu'on leur dit : « Craignez Dieu ! », leur arrogance pécheresse ne connaît plus de limites. Ainsi l'Enfer aura-t-il raison d'eux. Et quelle affreuse demeure ! [207] Mais il en est d'autres qui se sacrifient pour être agréés par Dieu, et Dieu est Plein de bonté pour Ses serviteurs[٢٤]. ».

---

[21] Rapporté par Muslim.
[22] Coran, al-Ma'ida, 64.
[23] Coran, al-Baqara, 60.
[24] Coran, al-Baqara, 204-206.

La corruption, sous toutes ses formes, ébranle les piliers du progrès et du développement et fait de l'homme un être passif et irresponsable. Il incombe alors à la société de lutter contre ce mal. An-No'man Ibn Bachir rapporte que le Prophète dit : « C*elui qui observe les directives de Dieu et celui qui les néglige, peuvent être comparés à un groupe de personnes qui s'embarquent dans un navire. Quelques-uns parmi eux s'installent sur le pont et les autres dans la cale. Si ceux de la cale veulent boire, ils doivent monter sur le pont pour chercher de l'eau. Ils se sont dits : « Si nous creusions dans la cale un trou, nous aurions de l'eau sans déranger les autres. » Si ceux qui occupent le pont les laissent faire, ils se noieront tous. Par contre, s'ils les en empêchent, ils seront sauvés. Ils seront tous sauvés*[25]. ».

Se débarrasser des corrupteurs et assurer la sureté des routes et de l'infrastructure du pays figurent parmi les bonnes œuvres. Allah dit : « Que ne s'est-il trouvé parmi les générations d'avant vous assez d'hommes vertueux pour lutter contre la corruption sur la Terre, car, à l'exception de la petite minorité que Nous avons sauvée, les autres préféraient le luxe dont ils jouissaient et se comportaient en criminels[٢٦]. ».

Enfin, il convient de rappeler que la communauté musulmane est comblée des bienfaits divins. Elle possède une terre fertile et des ressources marines et minérales indispensables pour construire une nation moderne. Elle possède également la plus grande réserve pétrolière du monde et les hommes de génie et la main d'œuvre ne lui manquent pas. Il est donc de notre devoir d'investir ces richesses et ces ressources pour réaliser le bien-être et le progrès scientifique de toute la nation musulmane. Notre nation doit être une nation encourageant le travail et condamnant la paresse ; et il incombe à chaque Musulman d'œuvrer pour la sauvegarde de sa religion et la construction de sa patrie.

---

[25] Rapporté par al-Boukhari.
[26] Coran, Hud, 116.

Les nobles caractères dans la mission prophétique de Mohamad

La grandeur de l'Islam se manifeste sous plusieurs aspects. Il appelle à adopter les belles valeurs et à faire régner les valeurs humaines dans le monde entier, sans négliger de mettre en garde contre l'enfoncement dans les vices. Il est une religion qui englobe un système moral et législatif basé sur une vision globale de la vie.

L'Islam recommande au fidèle de se parer des vertus de la patience, de la bonté, de la tendresse, de l'honnêteté, de la miséricorde, de la fidélité, de la pudeur, de la générosité, de la modestie, du courage, de la justice, de la bienfaisance, de la douceur, de l'abnégation, etc. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit :

« En vérité, ce Coran conduit vers la voie la plus droite ; et annonce à ceux qui croient et font le bien qu'ils auront une belle récompense. » (Coran, al-Israa', 9).

Dans le Coran et la sunna, il y a plusieurs versets et hadiths recommandant au fidèle d'adopter les hautes valeurs. S'adressant à Son Prophète, Allah, le Très-Haut, dit :
« Sois conciliant ! Ordonne le bien et écarte-toi des ignorants. » (Coran, al-'Araf, 199)

« Tenez des propos bienveillants aux gens ! » (Coran, al-Baqara, 88)
« Il n'y a rien de bon dans les conversations secrètes qu'ils tiennent, sauf lorsqu'il s'agit d'ordonner une aumône, d'accomplir une bonne action ou de rétablir la paix entre les hommes. Celui qui agit ainsi pour plaire à Dieu, Nous lui attribuerons une magnifique récompense. » (Coran, an-Nissa, 114).

En effet, les versets parlant de ce sujet sont nombreux. Il suffit de jeter un regard réfléchi sur le Coran pour découvrir un nombre considérable de versets appelant aux bonnes mœurs qui élèvent le mérite de l'homme et font de lui un être parfait.

Pour sa part, la *sunna* a parlé de l'importance de la moralité dans la vie des hommes. Elle a mis en relief la récompense généreuse accordée à la personne dotée de nobles caractères :
« La bienfaisance consiste dans les nobles caractères. ».
Le Prophète dit également :
« Les bons caractères sont les plus récompensés auprès d'Allah le Jour Dernier. Allah déteste le pervers qui profère des paroles obscènes. » (Rapporté par at-Termizi dans ses Sunan).

Le Prophète exhortait ses compagnons à adopter une bonne conduite et à s'attacher aux nobles valeurs :
« Le croyant parfait est celui doté de bons caractères et qui se comporte de la plus belle manière avec sa femme. » (Recueil de l'imam Ahmad).
Un jour, un compagnon a interrogé le Prophète en disant : « Qui est le croyant le plus parfait ? » et le Prophète de répondre : « Celui doté de nobles caractères. » (Sunan d'Ibn Maja).

Un autre compagnon a interrogé le Prophète en disant : « Quels sont les actes les plus louables qui donnent accès au Paradis ? » et le Prophète de répondre : « La piété et la haute moralité. ». Dans un autre hadith, il dit : « Ceux qui me sont les plus chers et qui seront les plus proches de moi au Jour de la Résurrection, sont ceux qui ont les meilleurs comportements. » (Sunan at-Termizi).

En Islam, le domaine éthique occupe une place distinguée et un rang plus élevé. Il est l'essence et le cœur de la religion elle-même. Un jour, un compagnon a posé au Prophète cette question : « En

quoi consiste la religion ? », « Le bon comportement. », répondit le Prophète. » (Rapporté par Muslim).

Le Prophète a accordé à ce domaine un intérêt particulier tout en déclarant que l'objectif suprême de sa mission consiste à parachever les hautes valeurs : « Je suis envoyé pour parfaire les nobles caractères. ». (*al-Adab al-Mofrad* d'al-Boukhari).

Même avant sa mission, le Prophète a été réputé parmi les gens pour son honnêteté et sa conduite idéale, vérité bien confirmée dans le Coran :

« Tu es doué d'un caractère élevé. » (Coran, al-Qalam, 4).

C'est un témoignage divin en faveur du Prophète qui se conformait aux recommandations morales du Coran et qui exécutait ses ordres et évitait ses interdictions. Interrogée à propos des caractères du Prophète, la Mère des croyants Aicha dit :

« Son comportement était conforme au Coran. ».

En vérité, le Prophète était une personne animée d'amour et doté de la miséricorde et de la tolérance envers les gens. Il était une personne honnête, sociable et aimée de tout le monde. Il était distingué par sa modestie bien qu'il était le maitre des gens. A cet effet, la Mère des croyants Khadija dit : « Je jure par Dieu qu'il ne te déshonorera jamais. Tu respectes les liens de parenté, tu aides le faible, tu donnes au défavorisé, tu accordes l'hospitalité à l'hôte, et tu consoles les gens dans leurs malheurs. ».

Décrivant les nobles caractères de Son Prophète, Allah, le Très-Haut, dit :
« C'est par un effet de la grâce de Dieu que tu es si conciliant envers les hommes, car si tu te montrais brutal ou inhumain avec eux, ils se seraient tous détachés de toi. Sois donc bienveillant à leur égard ! Implore le pardon de Dieu en leur faveur ! Consulte-

les quand il s'agit de prendre une décision ! Mais, une fois la décision prise, place ta confiance en Dieu, car Dieu aime ceux qui mettent en Lui leur confiance ! » (Coran, al-'Imran, 159).

Ainsi, le Prophète a-t-il pu gagner les cœurs et enchanter les esprits.

Le Prophète a inculqué les bons caractères à ses compagnons à qui il a donné l'ordre de s'y attacher fermement. Un jour, le Prophète a recommandé à Abu Zar en disant :

« Crains Allah là où tu te trouves ! Fais suivre le péché par un acte pieux pour que tu sois pardonné ! Et comporte-toi envers les gens de la plus belle manière ! ».

Sans doute, les compagnons suivaient l'exemple du Prophète en matière de bonté, de bienfaisance et de tendresse. Grâce aux enseignements prophétiques, ils se sont débarrassés de leur fanatisme tribal et se sont parés d'une très belle conduite.

Après son émigration de la Mecque vers Médine, le Prophète a établi la fraternité entre les Emigrés et les Ansars. A cet effet, il convient de rappeler qu'un nombre considérable des Ansars renonçaient à la moitié de leurs biens en faveur de leurs frères émigrés. De son côté, le Coran a jeté la lumière sur ce noble caractère qui est devenu au fil des jours une caractéristique générale de la communauté musulmane :

« Et une partie en revient aussi à ceux qui, déjà installés dans le pays et dans la foi, accueillirent les émigrés avec joie, sans ressentir la moindre envie pour ce que ces derniers recevaient, allant même jusqu'à se priver en leur faveur, malgré leur propre indigence. Heureux les gens qui savent se prémunir contre leur propre avarice ! » (Coran, al-Hachr, 9).

Grâce à leurs nobles caractères, les compagnons se sont formé une communauté qui a dominé toutes les nations. Eblouis de leur noble conduite, une foule considérable de gens s'est mise à embrasser l'Islam avec foi inébranlable. Et au moment où on commence à s'éloigner de ce droit chemin et à adopter une conduite contraire à la noble conduite de nos prédécesseurs, les hautes valeurs ont perdu leur éclat et les nobles concepts se sont détournés de leurs sens sublimes. A ce propos, l'imam Malek dit : « *Les derniers de cette communauté ne se réformeront qu'avec les moyens par lesquels les premiers de cette communauté se sont réformés.* ».

Les hautes valeurs morales sont de nature à protéger les sociétés contre la dissolution, l'anarchie et la perdition. En s'attachant aux nobles valeurs, la nation se fortifie et occupe une place distinguée parmi les autres et ses habitants en tirent leur dignité et leur bien-être. Par contre, la nation qui s'enfonce dans les vices et la dissolution des mœurs court à sa propre ruine.

Tous les biens de l'homme doit à son bon caractère, attachez-vous donc à la moralité pour dompter les caprices de l'âme.

L'âme est bien heureuse en faisant le bien et damnée en faisant le mal.

Sahl Ibn Sa'd as-Sa'idi rapporte qu'il a entendu le Prophète dire : « Allah est Généreux et aime les actes de générosité. Il aime les nobles caractères et déteste les mauvais. » (al-Mostadrak d'al-Hakem).

Sans doute, les nations se redressent par les nobles valeurs et courent à leur perte en leur absence. Combien sont les civilisations qui sont tombées en ruine après la dissolution des mœurs de leurs habitants. A cet effet, le grand poète Hafez Ibrahim dit :

La nation bâtie sur la base solide de la morale survivra et sera appelée à la disparition si la morale fait défaut

En passant en revue les actes de culte dans le Coran et la *sunna*, nous allons découvrir qu'ils visent en premier lieu à faire naître dans le croyant les nobles caractères et la sublimité morale et à les généraliser dans la société toute entière. En vérité, les rites islamiques ne sont pas des actes insensés qu'on accomplit dans la mosquée sans les lier à la réalité. Il ne convient pas que le fidèle les effectue sans s'empêcher de tromper, d'exercer le monopole et de nuire à son voisin. Sans doute, les actes du culte sont établis pour élever le mérite moral de l'homme. Décrivant l'objectif ultime de l'institution de la prière, Allah, le Très-Haut, dit :

« Récite ce qui t'est révélé du Livre. Accomplis la salât, car la salât préserve des turpitudes et des actes blâmables. Y a-t-il un acte plus grand que celui de se souvenir du Seigneur qui connaît parfaitement tout ce que vous faites ? » (Coran, al-'Ankabout, 45).

Alors, l'objectif ultime de la prière consiste à éloigner le fidèle des turpitudes et des actes répréhensibles. Ibn 'Abass rapporte que le Messager dit :
« Allah, le Très-haut, dit : « Je n'accepte la prière que de celui qui fait preuve d'humilité devant Ma Toute-Puissance, qui n'est pas arrogant envers Mes Créatures, qui ne s'endort pas avec la détermination de Me désobéir, qui passe sa journée à M'invoquer et qui est compatissant envers le pauvre, le nécessiteux, la veuve et l'homme éprouvé. ». (Rapporté par al-Bazzar).

Ibn Mas'oud rapporte que le Prophète dit :

« Si la prière n'inculque pas au fidèle l'accomplissement du bien et l'interdiction du mal, le fidèle ne fait que s'éloigner de son Seigneur. »

(Rapporté par at-Tabarani d'après une bonne chaine de transmission).

De même, la Zakat, le jeûne, le pèlerinage et le reste des actes cultuels sont établis pour purifier l'âme et faire apprendre au croyant l'attachement aux bonnes valeurs. Allah, le Très-Haut, dit :

« Prélève une aumône sur leurs biens pour les purifier et les bénir. Prie pour eux, afin que leurs âmes retrouvent leur quiétude. Dieu est Audient et Omniscient. » (Coran, at-Tawba, 103).

Dans un *hadith*, le Prophète a donné à l'aumône une conception plus large : « Le sourire que tu fais à ton frère t'est compté comme une aumône. Verser l'eau de ton seau dans le seau de ton frère est compté comme une aumône à ton avantage. Ordonner le bien et interdire le mal est une aumône pour toi. Retirer du chemin une pierre, une épine t'est compté comme une aumône. Indiquer le chemin à un voyageur est aussi une aumône. ». (Rapporté par al-Bazzar).

L'obligation du jeûne est un acte du culte institué pour répandre dans la société la vertu de la piété, fin ultime de la création de l'homme. A cet effet, Allah, le Très-Haut, dit :

« Ô croyants ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux peuples qui vous ont précédés, afin que vous manifestiez votre piété. » (Coran, al-Baqara, 183).

Grâce au jeûne, la volonté du Musulman se raffermit et il s'habitue à dompter ses passions et ses désirs. Abu Horayra rapporte que le Prophète dit :

« Le jeûne est une protection. Lorsque l'un de vous jeûne, qu'il s'abstienne d'être grossier et bruyant, et s'il est insulté ou provoqué, qu'il dise à deux reprises : « Je jeûne.». (Rapporté par al-

Boukhari). Alors, le jeûne protège le fidèle contre le mal et les mauvais caractères.

Déterminant l'objectif du pèlerinage, Allah dit :
« Le pèlerinage s'effectue en des mois déterminés. Quiconque s'y engage devra s'interdire tout rapport sexuel, tout libertinage et toute dispute durant la période du pèlerinage. Quelque bien que vous fassiez, Dieu en a toujours connaissance. Prenez des provisions de route, mais votre meilleur viatique sera la crainte révérencielle du Seigneur. Craignez-Moi, hommes doués d'intelligence ! » (Coran, al-Baqara, 197).

Abu Horayra rapporte que le Prophète a dit :
« Celui qui fait le pèlerinage dans cette Maison Sacrée sans proférer des paroles basses ou perverses, il revient chez lui aussi innocent que le jour de sa naissance. » (Rapporté par Muslim).

Donc, les actes du culte doivent marquer une influence positive sur l'individu et la société toute entière ; sinon, ils perdront leur objectif pour lequel ils ont été établis. A ce propos, Abu Horayra rapporte que le Prophète dit :
« Savez-vous qui a fait faillite? ». Ils dirent :
« Nous considérons comme failli parmi nous celui qui a perdu son argent et ses biens. ».
Il dit : « Le failli de ma communauté qui viendra le jour de la résurrection ayant fait la prière, observé le jeûne et payé l'impôt (*zakat*). Il vient après avoir insulté celui-ci, accusé celui-là de dévergondage, mangé l'argent de tel autre, répandu le sang de celui-là, et frappé tel autre. On répartit ses bonnes actions entres ses victimes et, si elles ne suffisent pas à le racheter auprès d'elles, on prend de leurs péchés, on les jette sur lui et il est ensuite jeté en Enfer. ». (Rapporté par at-Termizi).

Dans le même sens, Abou Horayra rapporte qu'un homme a dit :
« Ô prophète, une telle est mentionnée par ses nombreuses prières, jeûnes, et aumônes mais elle fait

du mal à ses voisins avec sa langue **» Le prophète dit «*Nul bien en cette femme, elle est en enfer* » L'homme dit ; « *Ô prophète, une telle est mentionnée par le peu de prières, du jeûne, et d'aumône qu'elle fait mais elle donne du peu qu'elle possède et ne fait aucun mal à ses voisin* » Le prophète dit « *Elle est au paradis* ».(Rapporté par Ahmad).**

En Islam, l'ordre d'adopter une bonne conduite est d'un caractère général ; c'est-à-dire que le Musulman doit se comporter de la plus belle manière avec tout le monde musulman ou non-musulman. D'après l'expression coranique, tous les humains sont des frères dans cette vie :

« Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons portés sur terre et sur mer. Nous leur avons procuré d'agréables nourritures. Nous leur avons donné la préférence sur beaucoup d'autres de Nos créatures. » (Coran, al-Israa', 70).

Un jour, le Prophète s'est levé au passage d'un convoi funèbre. Quand on lui dit que c'était un juif, il répondit : « N'est-ce pas une âme ? ». (Rapporté par al-Boukhari).

Egalement, Allah, le Très-Haut, dit :

« Ne discutez avec les gens des Écritures que de la manière la plus courtoise, à moins qu'il ne s'agisse de ceux d'entre eux qui sont injustes. Dites-leur : « Nous croyons en ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé. Notre Dieu et le vôtre ne font qu'un Dieu Unique et nous Lui sommes totalement soumis. » (Coran, al-'Ankabout, 46).

Ayant un jour abattu un animal, Abdullah Ibn 'Omar dit aux gens de sa famille : « En avez-vous offert une part à notre voisin juif ? En avez-vous offert une part à notre voisin juif ? J'ai entendu le Prophète dire : « L'Ange Gabriel m'a tellement recommandé de bien agir envers le voisin que j'ai

pensé qu'un jour le voisin pourrait avoir une part d'héritage. » (Rapporté par at-Termizi).

En Islam, l'ordre d'avoir bonne conduite n'est pas restreint aux humains ; mais il implique également les animaux. N'a-t-on pas remarqué, d'après la parole du Prophète, qu'un homme est entré au Paradis pour avoir donné à boire à un chien assoiffé. A ce propos, Abu Horayra nous rapporte ce hadith :

« Un jour, un homme vit un chien en train de manger du sable humide du fait de la soif. Il prit alors sa bottine et commença à puiser l'eau pour le chien jusqu'à ce que ce dernier fût désaltéré. Dieu loua cet acte et fit entrer l'homme au Paradis. ». (Rapporté par al-Boukhari).

En revanche, une femme a été condamnée au supplice du Feu à cause d'une chatte qu'elle avait enfermée, et laissée mourir de faim, sans la laisser libre pour aller manger les insectes de la terre. ».(Rapporté par al-Boukhari).

Si nous voulons nous parer de bons caractères et faire régner les hautes valeurs dans la société, nous devons suivre l'exemple du Prophète comme le recommande ce verset coranique :

« Vous avez, dans le Prophète de Dieu, un si bel exemple pour celui qui espère en Dieu et au Jugement dernier, et qui évoque souvent le Nom du Seigneur. ». (Coran, al-Ahzab, 21).

Suivre le bon exemple d'une personne joue un rôle décisif dans la vie de tout homme comme l'est le père pour son enfant. Faisant allusion à cette vérité, le Prophète dit : « Tout nouveau-né, vient au monde avec la prédisposition de l'Islam. Ce sont ses deux parents qui par la suite le font devenir juif, chrétien ou mazdéen. ».

Affirmant ce sens, Abu Horayra a commenté en mentionnant ce verset coranique : «Consacre-toi à la religion, en monothéiste sincère ! C'est Dieu qui a voulu que cette croyance fût inhérente à la nature de l'homme. Et l'ordre établi par Dieu ne saurait être modifié. Telle est la religion de la rectitude, mais la plupart des hommes n'en savent rien. ». (Rapporté par al-Boukhari).

Egalement, l'enseignant, dans son honnêteté et ses bons caractères, est un exemple à suivre par son élève. Un jour, ach-Chaféi est venu voir le calife Haroun ar-Rachidi. Siraj, le domestique de Haroun, l'a accueilli dans la chambre de Abu 'Abdul Samad, instructeur des enfants du calife, tout en lui demandant de conseiller à ce maître de prendre soin des enfants du calife. S'adressant à l'instructeur, ach-Chaféi lui a conseillé en disant : « Avant de penser à discipliner les enfants du calife, efforce-toi de te réformer toi-même ! Aux yeux de tes élèves, tu es un exemple à suivre. Le bon, à leur regard, est ce que tu juges bon et le mal à leurs yeux est ce que tu juges ainsi. ». (Hilyat al-Awlyaa d'Abu Na'im).

Outre les bonnes mœurs dont doit se parer l'individu, on doit se doter également de la bonne conduite sur le plan familial, sociale et international. Enfin, il convient de souligner que les invocations, la sincérité envers Allah, la lutte contre soi-même et l'autocritique aident l'homme à se parer de la haute moralité et à avoir une conduite idéale.

Hommage rendu au Messager (Bénédiction et salut soient sur lui)

7 Rabi' al-Awwal 1437 H. (18 décembre 2015 AP. JC.)

Allah, le Très-Haut, a honoré Son Prophète Mohamad (B.S.S.L) d'une manière inédite au début de la création du monde, avant et après sa naissance et même après son décès.Tout a commencé avec le début de la création lorsqu'Allah a élevé et honoré son nom parmi les premières et les dernières générations. Il a pris l'engagement de chaque Prophète de croire et de prêter main forte au Prophète Mohamad s'il est envoyé durant sa vie. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Dieu reçut un jour l'engagement des prophètes en leur disant : « Quelle que soit l'importance de l'Écriture et de la sagesse que Je vous ai données, lorsqu'un nouveau prophète viendra vous confirmer ce que vous savez déjà, croyez en lui et prêtez-lui votre entier concours. » Et Dieu insista : « Y consentez-vous ? En assumerez-vous la responsabilité ? » – « Nous y consentons », répondirent-ils. Et Dieu de conclure : « Soyez-en témoins ; J'en témoigne de même. ». Quiconque, après cet engagement, chercherait à s'y dérober serait du nombre des pervers[٢٧]. ». En effet, cet engagement pris de tous les Prophètes envoyés illustre en quelque sorte le grand hommage rendu au Messager Mohamad (B.S.S.L).

D'ailleurs, Allah a annoncé la bonne nouvelle de l'avènement de Mohamad aux Prophètes prédécesseurs. 'Al-'Irbad Ibn Sarya as-Solamy dit : « J'ai entendu le Prophète dire : « (….). Je suis l'exaucement du vœu de mon père Ibrahim, la bonne nouvelle annoncée par Jésus à son peupleet la vision de ma mère qui a vu en rêve quelque chose qui sortait d'elle et dont l'éclat illuminait tous les châteaux de Cham[٢٨]. ».L'invocation du Prophète Ibrahim est citée dans ce verset : « Seigneur ! Envoie-leur un prophète issu d'eux- mêmes, qui leur récitera Tes versets, leur enseignera l'Écriture et la sagesse et les purifiera de

---

[27] Coran, al-'Imran, 81.

[28] Mosnad Ahmad.

leurs fausses croyances ! Tu es, en vérité, le Puissant, le Sage[٢٩] !». La bonne nouvelle annoncée par Jésus est mentionnée dans ce verset : « Souviens-toi également de Jésus, fils de Marie, qui disait : « Ô fils d'Israël, je suis le messager de Dieu envoyé vers vous. Je viens confirmer le Pentateuque qui m'a précédé, et vous annoncer la venue après moi d'un Prophète du nom d'Ahmad. » Mais quand celui-ci est venu leur en apporter les preuves, ils se sont écriés : « C'est de la magie manifeste[٣٠] ! ». Pour ce qui est de l'hommage qu'Allah lui a rendu avant sa naissance, il réside dans sa nomination « Mohamad ». Sa mère AménaBentWahb raconte qu'étant enceinte du Prophète, elle a entendu une voix angélique lui dire : « Tu portes dans ton sein le Maitre de cette communauté. Lorsque tu le mettras au monde, dis : « O Dieu Unique ! Protège-le de tout mal et de tout œil envieux ! Puis, appelle-le Mohamad ; car il se nomme Ahmad dans la Thora et l'Evangile. Tous les habitants de la terre et des cieux exaltent sa gloire. Il se nomme dans le Coran Mohamad. Donne-lui donc ce nom glorieux[٣١] ! ».

Plus encore, le Prophète est issu d'une noble ascendance comme l'indique bien ce verset : « Et quand tu te trouves parmi ceux qui se prosternent. ». Interprétant ce verset, Ibn 'Abass dit : « La généalogie du Prophète remonte jusqu'aux Prophètes ancestraux Adam, Noé et Ibrahim, fidèles zélés du Seigneur. ». (Exégèse d'Ibn Kathir). Il était d'une ancienne famille distinguée par sa noblesse religieuse et sa générosité passée pour un proverbe. Il est issu d'une ascendance dont l'honneur n'a jamais été entaché par la perversion de l'époque préislamique. Bref, il était l'Elu des élus comme l'indique bien ce hadith : Wasela Ibn al-Asqa' dit : « J'ai entendu le Prophète dire : « Allah a choisi parmi les descendants d'Ismail Kinana. Il a choisi parmi les descendants de

---

[29] Coran, al-Baqara 129.
[30] Coran, as-Saff, 6.
[31] Ouvrage *Cho'ab al-Iman* d'al-Bayhaqi.

Kinana la tribu de Quoraich. Enfin, il m'a choisi parmi les enfants de Hachim[٣٢]. ».

Pour ce qui est de l'hommage rendu au Prophète durant sa vie, Allah, le Très-Haut, a élevé son nom dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. Dans le Coran, le nom du Prophète est toujours lié à Celui du Seigneur comme le précise ce verset : « Et n'avons-Nous pas rehaussé ton prestige[٣٣] ? ». Abu Sa'id rapporte que le Prophète dit : « Djibril est venu me voir en disant : « Mon Seigneur et ton Seigneur dit : « Comment ai-je élevé ton nom ? J'ai répondu : « Allah Seul le sait. ». Le Seigneur de répondre : « Si on mentionne Mon Nom, on mentionne le tien conjointement. » (Mogam' az-Zawa'id d'al-Haythami).

Dans beaucoup d'endroits, Allah a joint Son Nom au sien. L'Islam de quiconque ne sera accepté qu'après avoir témoigné de la prophétie de Mohamad comme il l'a déjà témoigné de l'unicité d'Allah. Hassan Ibn Thabet dit :

Dans son appel à la prière, le muezzin relie conjointement les deux témoignages : celui de l'unicité d'Allah et celui de la Prophétie de Mohamad.

Allah a dérivé de Son Nom celui de Mohamad pour l'honorer :le Seigneur du Trône se donne pour nom « al-Mahmoud » (digne de louanges) et dérive de ce Nom « Mohamad » (le serviteur qui exalte par excellence la Gloire d'Allah).

Ne remarque-t-on que le nom de Mohamad est lié à Celui de son Seigneur dans *l'Attestation de foi*, dans *le premier et le deuxième appel à la prière*, dans le sermon et dans les versets coraniques ? Ne remarque-t-on également qu'Allah a lié l'obéissance au Prophète à la Tienne comme l'indique clairement ce verset : « Celui qui obéit au Prophète obéit en fait à Dieu. Quant à ceux qui se détournent de toi, Nous ne t'avons pas envoyé pour assurer leur sauvegarde[٣٤]. ». A ce

---

[32] Rapporté par Muslim.
[33] Coran, ach-Charh.
[34] Coran, an-Nissa', 80.

Ibn ‘Abass dit : « Dans trois versets, il y a trois ordres étroitement liés les uns aux autres et par conséquent, le refus de l’un entraine nécessairement le refus de l’autre. Le premier : « Accomplissez la salat et faites l’aumône légale[٣٥]. ». Le deuxième : « Sois reconnaissant à Mon égard et à l’égard de tes parents[٣٦] ! ». Le troisième : « Obéissez à Allah et au Prophète[٣٧]. ». Donc, l’acte pieux ne peut pas obtenir l’Agrément divin si on obéit à Allah et désobéit en même temps aux ordres de Son Prophète. ».

De plus, Allah, le Très-Haut, a lié le sermon d’allégeance prêté à Lui à celui prêté à Son Prophète comme le démontre bien ce verset : « Ceux qui te prêtent serment d’allégeance, c’est à Dieu en réalité qu’ils le prêtent[٣٨]. ». Egalement, Allah a fait de l’obéissance au Prophète un accès au Paradis : « Quiconque obéit à Dieu et à Son Prophète obtiendra un immense succès[٣٩]. ». Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « Entrera au Paradis quiconque m’obéit et s’y refusera quiconque me désobéit[٤٠]. ». En embrassant la Pierre Noire, Ibn ‘Omar dit : « Je sais que tu es une pierre ne pouvant faire ni bien ni mal. Si je n'avais pas vu le Messager de Dieu t'embrasser, je ne t'aurais pas embrassée[٤١]. ». Alors, l’obéissance à Allah ne peut avoir lieu indépendamment de l’obéissance au Prophète.

En outre, Allah, le Très-Haut, a fait de l’amour pour le Prophète un des piliers de la foi musulmane. A ce propos, Allah dit : « Si vous aimez Dieu réellement, suivez-moi et Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Dieu est Indulgent et Miséricordieux[٤٢]. ». En effet, l’amour du Prophète est une obligation pour tout Musulman et toute Musulmane. Anas rapporte que le Prophète dit : « Personne parmi vous ne sera un croyant d’une foi parfaite tant que je ne serai pas

---

[35] Coran, al-Baqara, 43.
[36] Coran, Luqman, 14.
[37] Coran, an-Nissa’, 59.
[38] Coran, al-Fath, 10.
[39] Coran, al-Ahzab, 71.
[40] Rapporté par al-Boukhari.
[41] Rapporté par al-Boukhari.
[42] Coran, al-‘Imran, 31.

plus aimé de lui que son père, son enfant et le monde entier[٤٣]. ».

En effet, la foi ne peut être parfaite que si le fidèle fait passer l'amour du Prophète avant l'amour qu'il éprouve pour lui-même, pour ses enfants et pour tous les autres. 'Abdullah Ibn Hicham dit : « Ayant vu le Prophète lui tenir la main, 'Omar Ibn al-Khattab s'est adressé au Prophète en disant :« O Messager d'Allah, à part ma personne, tu m'es le plus cher dans cette vie. ». Le Prophète lui dit alors : « Non, par Celui qui détient mon âme dans Sa main, tu ne seras parfaitement croyant que lorsque tu m'aimeras plus que ta propre personne ! » 'Omar lui dit : « Alors maintenant, je t'aime plus que ma propre personne. ». Le Prophète, paix et bénédictions d'Allah sur lui, dit : « Maintenant, tu es un croyant parfais[٤٤] ! ».

Il suffit, pour comble de gloire, de se trouver ressuscité le Jour Dernier en compagnie du Prophète le bien-aimé.

Anas dit : « Un bédouin dit, un jour, au Messager de Dieu : « Quand sonnerait l'Heure de la Résurrection ? ».Le Messager de répondre : « Et qu'est-ce que tu as préparé pour ce rendez-vous ? », « Mon amour pour Dieu et pour Son Messager. ». Répondit le bédouin. Il lui dit : « Tu seras ressuscité avec ceux que tu aimes le plus[٤٥]. ».

Parmi les signes les plus éloquents de l'hommage rendu au Prophète figure le fait qu'Allah, en s'adressant à Son Prophète, ne l'ai pas appelé par son nom propre « Mohamad » comme Il l'avait fait avec les autres Messagers et Prophètes : « Ô Adam ! Installe-toi avec ton épouse dans le Paradis[٤٦]. », « Ô Jésus ! Je vais mettre fin à ta mission sur Terre, t'élever vers Moi[٤٧]. », « Ô Noé, lui fut-il dit, débarque en paix et avec Nos bénédictions, pour toi et pour les communautés qui seront les descendants de tes

---

[43] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.
[44] Rapporté par al-Boukhari.
[45] Rapporté par al-Boukhari.
[46] Coran, al-Baqara, 35.
[47] Coran, al-'Imran, 55.

compagnons[48]. », « « Ô Moïse ! Je suis en vérité Dieu, le Maître de l'Univers[49]. », « Ô Jean ! Applique-toi à l'étude du Livre avec ferveur[50] ! », « « Ô Moïse ! Je suis ton Seigneur[51]. », « Ô Abraham ! Tu as ajouté foi à ta vision[52] ! », « Ô Zacharie, lui fut-il dit, Nous te faisons l'annonce d'un garçon qui portera le nom de Jean et auquel Nous n'avons pas donné d'homonyme auparavant[53]. ».

Quant au Prophète ultime Mohamad, Allah l'appelle par le surnom en guise de vénération et de mérite pour sa mission prophétique. Allah dit : « Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé à la fois comme témoin, annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur[54]. », « Ô Prophète ! Communique ce que ton Seigneur t'a révélé. Si tu négliges de le faire, tu auras failli à ta mission ! Dieu te protégera des hommes, mais Dieu ne guidera jamais les négateurs[55] ! ». Pour plus de vénération à son égard, le Coran interdit de l'appeler par son nom comme l'ont fait les communautés précédentes à l'égard de leurs Prophète et menace d'un châtiment sévère quiconque ose le faire : « N'interpellez pas le Prophète comme vous vous interpellez entre vous ! Par ailleurs, Dieu connaît trop bien ceux d'entre vous qui se dissimulent les uns derrière les autres pour se retirer en douceur. Que ceux qui désobéissent aux ordres du Seigneur prennent garde d'être frappés par un malheur ou d'être accablés par un châtiment cruel[56]. ».

Parmi les signes de la vénération du Prophète figure l'obligation de suivre son exemple : « Vous avez, dans le Prophète de Dieu, un si bel exemple pour celui qui espère en Dieu et au Jugement dernier, et qui évoque souvent le Nom du Seigneur[57]. ». Ce verset est,

---

[48]Coran, Hud, 48.
[49]Coran, al-Qasas, 30.
[50]Coran, Maryam, 12.
[51]Coran, Taha, 11, 12.
[52]Coran, as-Saffat, 104, 105.
[53]Coran, Maryam, 7.
[54]Coran, al-Ahzab, 45.
[55]Coran, al-Ma'ida, 67.
[56]Coran, an-Nour, 63.
[57]Coran, al-Ahzab, 21.

en effet, un principe de base qui ordonne au Musulman de suivre le Prophète dans tous ses actes et ses paroles.

De plus, Allah et Ses Anges ont comblé le Prophète des bénédictions. Il a exhorté les croyants de faire de même : « Dieu et Ses anges bénissent le Prophète. Ô croyants ! Bénissez-le et appelez sur lui le salut[58] ! ».

D'ailleurs, à la différence de tous les prophètes qui se défendaient contre les accusations mensongères de leurs peuples, Allah, le Très-Haut, a avantagé Mohamad de Sa protection. Au sujet de Noé, Allah dit : « Mais les chefs de son peuple lui répondirent : « Tu nous parais être en pleine extravagance.« Ô mon peuple, reprit le prophète. Je ne suis nullement un égaré. Je suis seulement un envoyé du Seigneur de l'Univers ! [62] Je viens vous communiquer les messages de mon Seigneur et vous donner de bons conseils. Je sais, de la part de Dieu, des choses que vous ne pouvez savoir. [59] ». Le Prophète Hud a été accusé de folie et de mensonge : « Les grands de son peuple qui étaient des négateurs lui répondirent : « Nous voyons bien que tu dis des sottises et que tu ne rapportes que des mensonges ! »– « Non, reprit-il, je ne suis pas un insensé. Je suis un envoyé du Seigneur des Mondes[60]. ». Egalement le Prophète ultime Mohamad était victime des accusations mensongères de son peuple qui lui imputent la fabrication des vers ; mais Allah a pris, Lui-même, sa défense : « « Ce Coran, disent-ils, n'est qu'un amas de rêveries ! Ou c'est plutôt lui qui l'a forgé ! Ou il s'agit plutôt de l'œuvre d'un poète ! Qu'il produise donc devant nous un signe miraculeux, comme celui dont furent chargés les premiers envoyés[61] ! », « Nous n'avons pas enseigné la poésie au Prophète ; cela ne saurait lui convenir. Le Message qu'il apporte n'est qu'un rappel et une Lecture édifiante, visant à avertir les âmes sensibles au bien et à montrer le bien-fondé des peines

---

[58] Coran, al-Ahzab, 56.
[59] Coran, al-A'raf, 60, 61, 62.
[60] Coran, al-A'raf, 67, 68.
[61] Coran, al-Anbya', 5.

annoncées aux infidèles[٦٢]. ». Les païens l'ont traité de devin qui raconte ce qui lui dictent les démons : « Prêche donc, car, par la grâce de ton Seigneur, tu n'es ni un devin ni un possédé ! S'ils disent : « C'est un poète. Attendons que la mort nous en débarrasse ! » Dis-leur : « Attendez ! Je suis avec vous à attendre[٦٣] ! ». Repoussant ces accusations inventées de toutes pièces, Allah a juré d'un serment solennel de défendre Son Prophète : « J'en jure par ce que vous voyez et par ce que vous ne pouvez voir que c'est bien là la parole d'un noble Messager, et non point le propos d'un poète, pour peu que vous croyiez, ni d'un vulgaire devin, pour peu que vous réfléchissiez ! Ce Coran est, en effet, une révélation émanant du Maître de l'Univers[٦٤]. ». Pire encore, il a été traité tantôt de sorcier tantôt de possédé ou de fou ; mais Allah a repoussé ces accusations en disant : « Et il en fut toujours ainsi, car aucun prophète n'a été envoyé à leurs devanciers sans qu'ils l'aient traité de sorcier ou de possédé[٦٥]. », « Ou si seulement on lui avait envoyé du ciel un trésor ou octroyé un verger dont il tirerait sa nourriture ! » Et les injustes d'ajouter : « Vous ne suivez là qu'un mortel ensorcelé ! » [9] Vois à quoi ils te comparent ! Ils sont complètement égarés et ils ne peuvent plus retrouver le droit chemin[٦٦]. », « Ou bien disent-ils qu'il est atteint de démence, alors qu'il ne leur apporte que la stricte vérité ? Mais la plupart d'entre eux ont la vérité en horreur[٦٧]. ». Le Prophète a été également accusé d'égarement et de déviation ; mais Allah a pris sa défense en disant : « Par l'étoile lorsqu'elle décline ! [2] En vérité, votre compatriote n'est ni un égaré ni un illuminé [3] et il ne dit rien sous l'effet de la passion ! [4] Ce n'est en fait qu'une révélation inspirée[٦٨]. ».

Allah s'engage de protéger Son Prophète contre les polythéistes : « Ô Prophète ! Communique ce que ton

---

[62]Coran, Yasine, 70.
[63]Coran, at-Tour, 29.
[64]Coran, *al-Haqa*, 38-43.
[65]Coran, az-Zaryat, 52.
[66]Coran, al-Fourqan, 8, 9.
[67]Coran, al-Mo'minoun, 70.
[68]Coran, an-Najm, 4.

Seigneur t'a révélé ! Si tu négliges de le faire, tu auras failli à ta mission ! Dieu te protégera des hommes, mais Dieu ne guidera jamais les négateurs[٦٩]. ».

La mission de Mohamad se distingue des autres missions prophétiques par son caractère universel. Elle n'est pas restreinte à une génération déterminée ou un peuple précis maiselle s'adresse à tout le monde en temps et en tout lieu : « Nous ne t'avons envoyé à l'ensemble de l'humanité que pour porter l'annonce et donner l'alarme. Mais la plupart des hommes ne le savent point[٧٠]. ». Djabir Ibn 'Abdullah rapporte que le prophète dit : « J'ai reçu cinq choses que nul autre prophète n'avait reçues avant moi : 1- Me fut donnée la victoire par l'intimidation (jetée dans le cœur de mes ennemis) d'une distance d'un mois. 2- La terre entière fut établie pour moi comme lieu d'adoration et comme source de purification. 3- Les butins me furent permis et cela fut interdit aux prophètes avant moi. 4- J'ai reçu l'intercession. 5- Et les prophètes avant moi étaient envoyés à leur peuple en particulier, alors que je fus envoyé pour toute l'humanité[٧١]. ».

De plus, Allah n'a jamais juré au nom d'une personne parmi les humains à part le Prophète Mohamad : « Par ta vie ! Ces gens, dans leur délire, avaient perdu tout contrôle sur eux-mêmes. [73] Aussi furent-ils saisis par le cri terrifiant au lever du jour[٧٢]. ».

Quand les païens ont fait courir le bruit selon lequel Allah a abandonné et détesté Son Prophète Mohamad, Allah a repoussé cette prétention mensongère en disant : « Par la clarté du matin [2] et par la nuit quand elle étend ses voiles ! [3] En vérité, ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni haï[٧٣] ! ».

Quant à l'hommage rendu au Prophète après son décès, Allah lui a accordé l'Intercession en faveur des croyants le Jour Dernier. Abu Horayra rapporte que

---

[69] Coran, al-Ma'ida, 67.
[70] Coran, Sab', 28.
[71] Rapporté par al-Boukhari.
[72] Coran, al-Hijr, 72.
[73] Coran, ad-Doha, 1-5.

le Prophète dit : « Le Jour du Jugement, je suis l'enfant le plus préféré d'Adam. Je suis le premier à être ressuscité, le premier à intercéder et le premier dont l'intercession est toujours agréée[٧٤]. ».

Enfin, le grand hommage rendu au Prophète par son Seigneur réside dans le fait qu'Allah a fait de lui une miséricorde dédiée au monde comme l'indique bien ce verset : « Ô Muhammad ! Nous ne t'avons envoyé que comme miséricorde pour l'Univers[٧٥]. ». Abu Horayra rapporte que le prophète dit : « Je ne suis qu'une miséricorde dédiée à l'humanité[٧٦]. ». Dans une autre version : « Je suis envoyé comme miséricorde à l'humanité. ».

---

[74] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.
[75] Coran, al-Anbya', 107.
[76] Rapporté par al-Hakim dans al-Mostadraq.

Notre devoir envers le Coran

Le 3 *Djamadahal-Oula* 1437 H (12/2/2016).

Le Coran est le miracle ultime et perpétuel de l'Islam. Les hommes et les djinns se sont avérés incapables de faire une chose pareille :

« Si les hommes et les djinns se concertaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient y parvenir, même s'ils se prêtaient mutuellement assistance[77]. ».

Ils étaient même incapables de produire dix ou même une seule sourate aussi miraculeuse :

« Diront-ils : « C'est Muhammad qui a inventé ce Coran ! » Réponds- leur : « Eh bien ! Inventez vous-mêmes dix sourates pareilles ! Et faites- vous aider par qui vous pourrez, hormis Dieu, si vous êtes véridiques[78] ! », « Et si vous êtes dans le doute au sujet de ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, essayez donc de composer une seule sourate semblable à une sourate du Coran, et faites venir les témoins que vous vous êtes donnés en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques[79]. ».

Le Coran a été révélé par Allah à Son Prophète Mohamad pour guider les gens vers le droit chemin et donner à la vie un sens plus sublime. Il est, pour les Musulmans, la constitution qui éclaircit l'esprit, purifie l'âme et inspire la bonne moralité. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit :

« [1] Alif - Lâm - Mîm. [2] Voici le Livre qui n'est sujet à aucun doute. C'est un guide pour ceux qui craignent le Seigneur ; [3] ceux qui croient à l'invisible, qui s'acquittent de la salât et qui effectuent des œuvres charitables sur les biens que Nous leur avons accordés[80]. », « En vérité, ce Coran conduit vers la voie la plus droite ; et annonce à ceux qui croient et font le bien qu'ils auront une belle récompense[81]. ».

---

[77] Coran, al-Israa, 88.
[78] Coran, Hud, 13.
[79] Coran, al-Baqara, 23.
[80] Coran, al-Baqara, 1,3.
[81] Coran, al-Israa, 9.

Quiconque s'attache à ce Coran se met à l'abri des tentations, retrouve son âme croyante et la lumière qui le guide vers le droit chemin. A cet effet, Allah, Exalté soit-Il, dit :

« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit le Coran par un effet de Notre ordre, alors qu'auparavant tu ne connaissais ni l'Écriture ni la foi. Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et toi, en vérité, c'est vers la Voie droite que tu guides les hommes, [53] vers la Voie de Dieu, le Maître de ce qui est dans les Cieux et sur la Terre, et vers Lequel inéluctablement tout fera retour[82]. ».

Très émus à l'écoute du style éloquent et miraculeux du Coran, quelques djinns ont fini par y croire et se soumettre solennellement à ses enseignements qui guident vers le droit chemin. De retour chez eux, ces djinns, comme l'indique le Coran, sont allés en informer leur peuple :

« Souviens-toi de ce groupe de djinns que Nous dirigeâmes vers toi pour entendre réciter le Coran et qui, une fois en ta présence, dirent : « Soyons attentifs ! » Et quand la lecture fut achevée, ils s'en retournèrent auprès des leurs pour les avertir. [30] « Ô notre peuple, dirent-ils, nous venons d'entendre un Livre révélé après Moïse, qui confirme les Écritures anciennes, mène tout droit à la Vérité et conduit à la voie de la rectitude ! [31] Ô notre peuple ! Répondez à l'Apôtre de Dieu et croyez en lui ! Dieu absoudra une partie de vos péchés et vous épargnera de cruels tourments. [32] Ceux qui ne répondent pas à l'appel de Dieu ne sauraient ni défier la puissance du Seigneur sur Terre ni trouver d'alliés en dehors de Lui. Ceux-là sont manifestement des égarés[83]. ».

Les anges s'émouvaient également à l'écoute du Coran. Ousayd Ibn Houdayr rapportaqu'il récitait le soir la sourate al-Baqara.Son cheval était attaché à côté de lui quand soudain celui-ci trépigna.Il se tût et le cheval se calma, mais quand il reprit la récitation, le cheval trépigna de nouveau. Il s'arrêta et le cheval se calma.Il recommença de nouveau et le cheval devint agité.Il s'arrêta alors. Son fils Yahya se trouvait près du cheval et il avait peur que le cheval ne le blessât. Il éloigna le garçon du cheval et

[82] Coran, ach-Chura, 52, 53.
[83] Coran, al-Ahqaf, 29, 32.

leva sa tête vers le ciel pour voir ce qui agitait la bête.Le lendemain matin, Ousayd alla en informer le Prophète qui lui dit à deux reprises : « Tu aurais dû continuer la récitation. ».Mais, reprit Ousayd, ô messager d'Allah, Yahya, mon fils, était proche du cheval, j'avais peur qu'il ne soit blessé, je me levais et me dirigeais vers lui, puis, je levais mon regard vers le ciel et vit quelque chose qui ressemblait à une ombre contenant ce qui ressemblait à des lustres et qui se dissipa peu à peu jusqu'à ce que je ne la voyais plus. Le Prophète dit « Sais-tu ce que c'était ? »« Non », « C'était des anges qui s'approchaient de toi pour entendre ta voix et si tu avais continué à réciter jusqu'au matin, les gens les auraient vus, ils ne se seraient pas cachés d'eux[٨٤]. ».

Allah, le Très-Haut, se porte garant de la sauvegarde de Sa Parole sacrée contre l'altération et la falsification. A cet effet, Il dit :

« Nous avons révélé le Coran et nous nous portons garant de sa sauvegarde[85]. ».

Le Coran est la parole véridique. Quiconque le met en pratique en sera récompensé, quiconque juge d'après lui est juste et quiconque appelle les gens à y croire les guide par-là vers le droit chemin. Le Coran est une miséricorde ou bien un remède aux maux. A ce sujet, Allah dit :

« Ce Coran que Nous révélons apporte aux croyants guérison et miséricorde[86]. ».

Les nombreux noms glorieux donnés au Coran reflètent certainement la place méritoire qu'il occupe dans l'esprit des fidèles :

« C'est un Livre aux versets solidement établis, suffisamment détaillés, émanant d'un Sage parfaitement Informé[٨٧]. », « Ceux qui ont rejeté le Coran, quand il leur est parvenu, ne savaient pas que ce Livre est d'une valeur inestimable, [42] inaccessible à toute

[84]Sahih al-Boukhari.
[85]Coran, al-Hijr, 9.
[86]Coran, al-Israa, 82.
[87]Coran, Hud, 1.

erreur, d'où qu'elle vienne, en tant que Révélation émanant d'un Sage, Digne de louange[88]. ».

Le Prophète Mohammad nous a parlé aussi de nombreuses vertus et des bienfaits généreux du Coran dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. De ces vertus, on peut mentionner par exemple :

_ Le Coran élève le rang du fidèle : *« Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et qui le fait apprendre[89]. ».* 'Abdullah Ibn 'Omar rapporte que le Prophète dit : *« Le Jour Dernier, on dira au lecteur assidu du Coran : « Lis et monte (les degrés du Paradis). Récite clairement comme tu le faisais dans le bas-monde. Ta place au Paradis te sera fixée au dernier verset que tu liras[90]. ».*

_ Le Coran intercède en faveur de ses fidèles récitateurs : *« Récite le Coran ; car il viendra, le Jour Dernier, intercéder en faveur de ses fidèles récitateurs[91]. ».*

_ Allah accorde une récompense généreuse à la personne qui récite le Coran : « *Quiconque prononce une seule lettre du Coran fait par-là une bonne action qui, auprès d'Allah, a dix fois son salaire. Je ne dis pas que « Alif Lam Mim » est une lettre, mais) est une م) est une lettre et Mim (ل) est une lettre, Lam (ا Alif (lettre[92]. ».*

_ La maison où on récite le Coran est toujours animée de vie et de bonheur : Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : *«Ne faites pas de vos demeures des endroits muets comme des tombes ; car Satan fuit la maison où la sourate al-Baqara est récitée[93]. ».*

Dans le même sens, Ibn Sirine dit : *« La maison où le Coran est récité est toujours fréquentée par les anges, abandonnées par les démons et comblée de bienfaits et d'aisance. Par contre, la*

---

[88] Coran, Fusselat, 41, 42.
[89] Rapporté par al-Boukhari.
[90] Sunan Abou Daoud.
[91] Rapporté par Muslim.
[92] Sunan at-Termizi.
[93] Rapporté par Muslim.

maison où on ne récite pas du Coran est fréquentée par les démons, abandonnée par les anges et frappée d'indigence[94]*. ».*

En jetant un regard réfléchi sur l'attitude des Compagnons du Prophète envers le Coran, on peut découvrir qu'ils ne se contentaient pas de la simple récitation ou de la simple écoute ; mais ils s'y attachaient corps et âme et mettaient ses enseignements en pratique. 'Omar Ibn al-Khattab a appris par cœur la sourate *al-Baqara* au cours de 8 ans, ce qui nous faisait croire qu'il était faible en mémoire.Pas du tout. A peine terminait-il la mémorisation d'un verset qu'il reportait plus tard la mémorisation du verset suivant jusqu'à ce qu'il mettait ce qu'il venait de mémoriser en pratique. A cet égard, 'Abdul Rahman as-Salmi dit : *« Après avoir appris par cœur dix versets du Coran, nous cessions de mémoriser d'autres jusqu'à ce que nous mettions ce que nous venions d'apprendre en pratique*[95]*. ».*

Les Compagnons comprenaient bien les sens visés par les versets coraniques. Ils s'empressaient d'obéir à Allah et d'éviter Ses interdits. Au moment où on a fait proclamer dans la ville l'interdiction de consommer du vin, les Compagnons ont répondu tout de suite à l'ordre divin. Les bouteilles de vin ont été jetés par terre, les bouches ont craché le liquide vineux, les grands jarres de vin ont été renversés et cassés en plein rue. De toutes les rues de Médine s'exhalait l'odeur du vin versé.

Également, les Compagnons ont fait preuve de soumission exemplaire à cet ordre divin :

« Vous n'atteindrez la vraie piété qu'en faisant aumône d'une part des biens que vous aimez. Et quelque aumône que vous fassiez, Dieu en est parfaitement Informé[٩٦]. ».

Abu ad-Dahdah a fixé son choix sur le jardin le plus joli et le plus cher pour lui afin d'en faire aumône pour la satisfaction d'Allah. En vérité, le Coran, pour les Compagnons, n'était pas une simple parole à réciter ; mais plutôt unmode de vie à suivre sur le plan dogmatique, éthique et pédagogique.

---

[94] Recueil d'Ibn Abu Chayba.
[95] Recueil de 'Abdel Raziq.
[96] Coran, al-'Imran, 92.

Allah, le Très-Haut, a réservé aux fidèles qui s'intéressent au Coran une place très distinguée. Anas Ibn Malek rapporte que le Prophète dit :

« Allah préfère une catégorie de personnes. », « Laquelle ô Messager d'Allah ? Interrogèrent les Compagnons. « Les Gens du Coran. Ce sont les plus proches et les plus privilégiés auprès de Lui[97]*. ».*

Quel honneur d'être parmi les privilégiés du Seigneur et d'occuper cette place honorable !

Notre devoir envers le Coran :

Il faut apprendre le Coran et le faire apprendre à autrui. Il faut le réciter assidûment et étudier ses enseignements. Les meilleurs des gens sont ceux qui ont pris pour mission de l'apprendre parfaitement pour l'enseigner aux gens. A ce propos, le Prophète dit :

« Les meilleurs parmi vous sont ceux qui apprennent le Coran et tâchent de l'enseigner aux gens. ». Abu Moussa rapporte que le Prophète dit : *« Gardez bien le Coran en mémoire ! Je jure par Celui qui détient mon âme dans Ses mains qu'on risque toujours de l'oublier aussi vite que le chameau qui s'échappe de son enclos*[98]*. ».*

En effet, le Coran est l'un des composants de la personnalité musulmane et la source dont le Musulman dégage les enseignements et l'éthique de sa religion. Il incombe donc à tout Musulman et à toute Musulmane d'apprendre bien ses règles de récitation et d'écarter la pensée qu'il s'agit d'une tâche pénible. Plusieurs sont les personnes qui ont essuyé toutes les peines du mondepour apprendre une langue étrangère ou une science quelconque dans l'espoir d'occuper un poste leur assurant un bon salaire. Ces personnes-là trouvent-elles l'apprentissage du Coran plus pénible que l'apprentissage d'une nouvelle langue ?! Aicha rapporte que le Prophète dit :
«Celui qui récite le Coran parfaitement seraen compagnie des généreux anges et celui qui le lit avec difficulté aura deux récompenses[99]. ».

---

[97] Ibn Maja.
[98] Recueil d'al-Boukhari.
[99] Sunan Abu Daoud.

Allah, Exalté soit-Il, nous a facilité la récitation et la compréhension du Coran comme l'indique bien ce verset :

« Nous avons fait du Coran une œuvre facile à comprendre pour qu'il serve de rappel. Seulement est-il quelqu'un pour méditer ce rappel[١٠٠] ? ».

Il faut également méditer les versets coraniques comme s'ils se révèlent à l'instant à leur récitateur. Notre devoir envers le Coran ne doit pas être limité à la simple récitation de ses versets ; mais nous devons goûter sa douceur et sentir sa grandeur. Allah dit :

« Que ne méditent-ils le Coran ? Auraient-ils les cœurs complètement verrouillés[101] ? », « Ne méditent-ils donc jamais le Coran ? S'il émanait d'un autre que Dieu, n'y trouveraient- ils pas de multiples contradictions[102] ? ».

En effet, les récitateurs du Coran les plus récompensés auprès d'Allah sont ceux qui, en récitant, méditent ses sens :

« C'est un Livre béni que Nous t'avons révélé afin que les hommes de bon sens en méditent les versets et s'y arrêtent pour réfléchir[١٠٣]. ».

Allah n'a-t-Il pas fait l'éloge du lecteur du Coran qui consolide sa foi par la méditation constante sur ses sens sublimes :

« Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand le Nom de Dieu est évoqué ; ceux dont la foi augmente quand Ses versets leur sont récités et qui, en tout, s'en remettent à Lui[١٠٤]. ». De son côté, Ibn 'Abass dit : « Quiconque récite le Coran et applique ses enseignements se met à l'abri de la déviation dans la vie d'ici-bas et du malheur dans la vie de l'au-delà. C'est, en effet, une promesse divine comme le démontre bien ces versets : « Quittez tous ces lieux, dit le Seigneur, vous serez ennemis les uns des autres. Attendez-vous à recevoir Mes directives. Celui qui les suivra ne sera ni égaré ni malheureux,

---

[100] Coran, al-Qamar, 17.
[101] Coran Muhammad, 24.
[102] Coran, an-Nissa, 82.
[103] Coran, Sad, 29.
[104] Coran, al-Anfal, 2.

[124] tandis que celui qui s'en détournera mènera une vie pleine d'amertume et sera frappé de cécité, lorsque Nous le ressusciterons, le Jour du Jugement dernier. » [125] – « Seigneur, dira-t-il, pourquoi m'as-Tu ressuscité aveugle alors que sur Terre je voyais ? » [126] – « Il en est ainsi, lui dira le Seigneur. Nous t'avons bien envoyé Nos preuves et tu les as négligées ; eh bien, c'est ton tour, à toi d'être négligé ! ».

En outre, le lecteur du Corandoit se conformer à ses valeurs morales et à ses enseignements éthiques. Ainsi, peut-il se libérer de ses passions dominantes et de ses désirs débridés : *« En vérité, ce Coran conduit vers la voie la plus droite ; et annonce à ceux qui croient et font le bien qu'ils auront une belle récompense*[105]*. ».* Dans ce domaine important, il faut prendre pour exemple le Prophète qui se conformait, en toute situation, aux enseignements du Coran comme l'indique la Mère des croyants Aicha : « Son comportement était parfaitement conforme au Coran[١٠٦]. ».

Nous devons accomplir les ordres du Coran et éviter ses interdits. Il ne suffit pas de le réciter ou même de le méditer ; mais il faut faire preuve de soumission totale à ses recommandations. A ce propos, le Prophète dit : « Le Coran est témoin soit en ta faveur ou à ton détriment[١٠٧]. ». Certes, le Coran sera témoin contre celui dont le cœur est insensible à ses enseignements et dont le comportement en va à l'encontre.

Notre devoir envers le Coran exige de faire des grands efforts pour dévoiler la fausseté des interprétations déviées des extrémistes qui se servent malhonnêtement du Coran pour réaliser des fins politiques et idéologiques ou des intérêts personnels. Il incombe à tout Musulman et à toute Musulmane de se référer aux savants spécialistes en la matière qui interprètent le Coran avec intention sincère et sans convoiter des gains profanes.

Combien le monde a besoin ces jours-ci des lumières spirituelles du Coran! La crise mondiale n'est, en fait, qu'une crise morale. Aucun livre n'a appelé à l'attachement fervent aux valeurs morales autant que le Coran.

---

[105] Coran, al-Israa, 9.
[106] Recueil de l'imam Ahmad.
[107] Sahih Muslim.

A notre époque, les Musulmans se sont éloignés des valeurs morales du Coran. Ils doivent déclarer solennellement leur retour à l'éthique coranique et à l'exemple idéal du Prophète au sujet de qui Allah dit : « Tu es certes d'une moralité exemplaire[108] ! ».

Nous défendons maintenant le Coran dans l'espoir qu'il sera témoin en notre faveur le Jour Dernier : « Le Coran sera amené le Jour Dernier ainsi que ses lecteurs et ceux qui mettaient ses enseignements en pratique. Les sourates al-Baqara et al-'Imran seront alors à sa tête. ». Le Prophète les a comparés à trois choses que je n'ai pas oubliées : « Elles sont comme deux nuages, ou comme deux ombres noires entre lesquelles il y a un éclat ou comme deux bandes d'oiseaux en rang qui défendent ceux qui les lisaient[109]. ».

Pour toutes ces considérations, les Musulmans doivent le réciter assidûment, méditer ses sens et appliquer ses enseignements. Ils doivent l'apprendre et le faire apprendre à leurs enfants pour que le bien, la miséricorde et la justice règnent dans toute la société.

[108] Coran, al-Qalam, 4.
[109] Sahih Muslim.

L'appel des Prophètes et des Messagers à la réforme dans le Coran
12 Rabi' al-Awwal 1437 H. (22 janvier 2016)

La réforme fait partie des valeurs qui occupent une place distinguée en Islam. Il s'agit, en fait, d'une valeur humaine qui doit être mise en application pour que le bien-être règne dans le monde entier. Cette valeur est également considérée comme un des objectifs réclamés par la religion en vue de mettre fin à la corruption et au conflit sur terre et de créer un lien de rapprochement entre les humains dans leur quête continuelle de la satisfaction.

Allah, le Très-Haut, recommande à Ses serviteurs de réaliser la réforme que ce soit par l'acte ou la parole ; et par conséquent, toute action accomplie hors de ce cadre n'est pas agréée auprès d'Allah. L'homme doit être bon en tout : parole, acte et comportement. Il doit avoir l'air compatissant pour les personnes éprouvées et œuvrer toujours pour la réforme de leurs conditions. Il suffit de jeter un regard réfléchi sur le Coran pour constater que l'Islam a accordé une grande importance à la valeur de la réforme. Le terme arabe *Salah* (réforme), avec toutes ses dérivations, est répété 170 fois ou presque, ce qui met l'accent sur le grand soin porté à ce sujet. L'ensemble des dérivations de ce terme portent sur la réforme de l'homme sur le plan des dogmes, des croyances et de la conduite en générale.

En outre, dans plusieurs endroits du Coran, la foi est étroitement liée à la réforme, ce qui nous amène à croire que la réforme fait partie intégrante de la foi en Allah. De ces versets, on peut mentionner :

« Ceux qui croient et procèdent à la réforme ne connaîtront ni crainte ni tristesse[110]. »

« On t'interroge sur les prises de guerre. Réponds : « Les prises de guerre sont à Dieu et à Son Prophète. Craignez Dieu ! Maintenez la concorde entre vous et obéissez à Dieu et à Son Prophète, si vous êtes des croyants sincères[111]. ».

[110] Coran, al-An'am, 48.
[111] Coran, al-Anfal, 1.

Egalement dans le Coran, la piété est fermement liée à la réforme : « Quiconque aura cru et fait le bien ne connaîtra ni crainte ni tristesse[١١٢]. ». Dans d'autres versets, le repentir est lié à la réforme :

« (….) A l'exception de ceux qui se repentent, s'amendent, divulguent la vérité. À ceux-là J'accorderai Mon pardon, car Je suis Plein de clémence et de compassion[١١٣]. »

« S'ils se repentent et s'amendent, laissez-les en paix, car Dieu est Clément et Miséricordieux[١١٤]. »
« (…) à moins qu'ils ne se repentent par la suite et ne s'amendent, car Dieu est Clément et Miséricordieux[١١٥]. ».

De tout ce qui précède, on peut conclure que la réforme émane de la foi, de la piété et du repentir sincère.

D'ailleurs, le Coran exhorte les fidèles à la réforme et promet aux réformateurs une récompense généreuse à l'au-delà :

« Il n'y a rien de bon dans les conversations secrètes qu'ils tiennent, sauf lorsqu'il s'agit d'ordonner une aumône, d'accomplir une bonne action ou de rétablir la paix entre les hommes. Celui qui agit ainsi pour plaire à Dieu, Nous lui attribuerons une magnifique récompense[١١٦]. ».

En passant en revue l'histoire des Prophètes et des Messagers avec leurs peuples, on peut constater qu'ils avaient été tous envoyés pour corriger les méfaits des humains et mettre fin à leur corruption. Donc, la mission de tous les Prophètes est unique : elle consiste à purifier le monde des péchés, de la corruption et des vices du cœur. S'appuyant sur des dogmes et une législation divine, chaque Prophète a été envoyé pour corriger les méfaits de son époque, avertir son peuple, lui annoncer les bonnes nouvelles et le purifier de la souillure du polythéisme. Allah, le Très-Haut, dit :

---

[112] Coran, al-'Araf, 35.
[113] Coran, al-Baqara, 160.
[114] Coran, an-Nissa, 116.
[115] Coran, an-Nour, 5.
[116] Coran, an-Nissa, 114.

« Nous n'avons envoyé avant toi aucun prophète à qui il n'ait été révélé qu'il n'y a point d'autre divinité que Moi et que c'est Moi que vous devez adorer[117]. ».

Alors, on peut en conclure que la mission des Prophètes consiste, en général, à réformer l'œuvre de l'Homme pour qu'il puisse obtenir l'agrément divin à l'au-delà. Par exemple, le Prophète Noé a appelé son peuple à se corriger, à adorer le Seigneur sans Lui associer un partenaire et à abandonner l'adoration des idoles qui ne leur apportent ni bien ni mal : « Et ont dit aux leurs : « N'abandonnez jamais vos idoles ! N'abandonnez ni Wadd, ni Suwâ`, ni Yaghûth, ni Ya`ûq, ni Nasr !", [24] alors que ce sont ces idoles qui ont déjà égaré un grand nombre d'hommes. Seigneur ! Fais en sorte que les injustes s'enfoncent davantage dans leur égarement[118] ! ».

D'ailleurs, Noé a exhorté ses compatriotes à la réforme de leurs personnes par le repentir et leur a montré que cette réforme était de nature de leur procurer une subsistance généreuse et une progéniture bénie : « Je leur disais : "Implorez le pardon de votre Seigneur ! Il est Plein de mansuétude ! [11] Il vous enverra du ciel des pluies abondantes, [12] accroîtra vos richesses et le nombre de vos enfants ; Il vous assignera des jardins, Il vous assignera des rivières. [13] Qu'avez-vous à ne pas espérer en la magnanimité du Seigneur[119]. ».

Le Prophète Choeib, surnommé l'orateur des Prophètes, a déployé tous ses efforts pour corriger les dogmes déformés et remédier aux conséquences maléfiques qui s'en sont produites sur le plan économique. Il a appelé son peuple à ne pas frauder dans les mesures et à ne pas fausser la balance : « Ô mon peuple, leur dit-il, adorez Dieu, vous n'avez d'autre divinité que Lui ! Ne fraudez pas dans les mesures et ne faussez pas la balance ! Je vois que vous êtes en pleine prospérité ; mais je crains pour vous un jour où le châtiment vous enveloppera de toutes parts. [85] Ô mon peuple ! Faites pleine mesure et pesez avec équité ! Ne causez pas de tort aux gens en sous-estimant leurs biens ! Ne semez pas la corruption sur la Terre[120] ! ». Il leur a également montré qu'il ne visait par son appel que la

---

[117] Coran, al-Anbya', 25.
[118] Coran, Noé, 23, 24.
[119] Coran, Noé, 10, 13.
[120] Coran, Hud, 84, 45.

réforme : « Soyez certains que, quand je vous interdis quelque chose, mon but n'est pas de vous contrarier, mais il est seulement de vous rendre meilleurs, dans la mesure de mes moyens. Et ma réussite ne dépend que du Seigneur. C'est à Lui que je me confie et c'est à Lui que je ferai retour[١٢١]. ».

Dans un autre endroit, le Prophète Choeib insiste sur son appel en disant : « Donnez la pleine mesure ! Ne soyez pas des fraudeurs ! [182] Utilisez une balance exacte dans vos pesées ! [183] Ne lésez pas vos semblables dans leurs biens et ne semez pas, en corrupteurs, le mal sur la Terre[١٢٢] ! ». Dans le discours du Prophète Choeib à son peuple, on peut remarquer une expression qui donne à réfléchir : « Et ma réussite ne dépend que du Seigneur. C'est à Lui que je me confie et c'est à Lui que je ferai retour. », ce qui nous mène à croire que les initiatives de la réforme doivent être accompagnées de la noblesse des visées. Le fidèle ne doit pas viser par son appel à la réforme le règlement des comptes personnels ou la réalisation d'un intérêt personnel ; mais plutôt la réalisation de l'intérêt de toute la société.

Le Prophète Saleh s'adresse à son peuple en ces termes : « Craignez donc Dieu et obéissez-moi ! [151] N'obéissez point aux ordres des outranciers [152] qui sèment le désordre sur la Terre et ne font jamais rien d'utile[١٢٣] ! ».

Moïse a mandaté son frère Aroun à la direction des affaires de son peuple dans son absence en lui recommandant de procéder à la réforme et d'éviter la voie des corrompus. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Nous fixâmes à Moïse un rendez-vous pour trente nuits, que Nous complétâmes par dix autres, en sorte que son entretien avec Dieu devait durer quarante nuits. Moïse dit alors à son frère Aaron : « Remplace-moi auprès de mon peuple ; agis avec justice et ne suis pas le chemin des pervers[١٢٤]. ».

A son tour, le Prophète de l'Islam Mohammad est envoyé pour poursuivre les démarches que les Prophètes précédents ont

---

[121] Coran, Hud, 88.
[122] Coran, ach-Cho'ara, 181, 183.
[123] Coran, ach-Cho'ara, 150, 152.
[124] Coran, al-'Araf, 142.

faites pour réaliser la réforme sur tous les plans : religieux, social, économique, politique, etc.

Si on réfléchit d'une manière approfondie sur la vie et la biographie du Prophète, on découvre facilement qu'il avait créé une civilisation islamique basée sur les hautes valeurs et les nobles caractères. On constate également que la société, avant lui, était dissolue et plongée dans toutes sortes de turpitudes : vol, fornication, meurtre, usure, appropriation injuste des biens des gens et des orphelins, etc. Ainsi, peut-on conclure que le Prophète a remédié à ces maux sociaux par son appel indulgent à la réforme du cœur et de la société. A ce propos, Allah, le Très Haut, dit : « Ô vous qui croyez ! Répondez à l'appel de Dieu et du Prophète lorsque celui-ci vous convie à ce qui peut assurer votre salut[١٢٥]. ».

Sur le plan religieux, le Prophète a appelé à la réforme du cœur et à l'adoration d'un Dieu Unique en fournissant les preuves confirmant l'Unicité divine et la véracité de sa mission prophétique. Sur le plan de la conduite, le Prophète a exhorté les fidèles à se parer de nobles caractères. Dans *Sunan* al-Bayhaqi, on rapporte que le Prophète dit : *« Je suis envoyé pour parfaire les nobles caractères. »*.

Il a aussi appelé à la mise en application des valeurs et des nobles principes humains en vue de réaliser la réforme sociale, de sauvegarder son unité et sa solidarité et de faire régner la paix et la sérénité dans le monde entier. Par son appel de réforme, le Prophète voulait instituer un monde non ravagé par les guerres, les conflits, la violence et le terrorisme. Il voulait, en fait, un monde autre que le nôtre où sévissent actuellement la violence, la corruption, le meurtre et le ravage.

La justice, la tolérance, l'honnêteté, le respect de l'engagement, la sincérité, le maintien des liens de parenté, le respect des droits du voisinage, la bonne exhortation sont tous des valeurs vivement recommandées par toutes les religions célestes qui remontent, toutes, à la même origine. A ce propos, le Prophète dit : *« Les Prophètes sont comme des frères du même père, leur religion est la même et leurs lois diffèrent*[126]*. »*.

---

[125] Coran, al-Anfal, 24.
[126] Recueil d'al-Boukhari.

Sans doute, les actes de cultes, dans les différentes religions, peuvent différer dans leur manière d'acquittement en fonction de la nature du temps et du lieu. Pourtant, elles sont toutes d'accord pour considérer les bonnes mœurs et les nobles valeurs humaines comme la base sur laquelle on doit réaliser une coexistence pacifique durable entre tous les humains. En effet, la société dépourvue de ces nobles valeurs ose tout faire comme l'indique le Prophète dans ce *hadith* : « Parmi les antiques paroles prophétiques que les gens saisissent encore, il y a celle-ci : « Si tu n'as pas de pudeur, libre à toi alors de faire ce que tu veux. ». A-t-on constaté, dans une religion quelconque, la permission de tuer, de porter atteinte aux droits des parents, de s'approprier les biens d'autrui, de mentir, de tricher, de trahir l'engagement, etc. ?! Certes, toutes les religions et les législations célestes sont toutes d'accord sur la nécessité d'appliquer toutes les valeurs sublimes et considèrent toute dérogation à elles non pas seulement comme atteinte à la religion mais aussi à la dignité humaine elle-même.

Dans son commentaire sur les versets : « Dis-leur : « Faites venir vos témoins pour attester que Dieu aurait prescrit de tels interdits ! » S'ils en témoignent, ne te joins pas à eux ! Ne suis pas ceux qui, dans leurs passions, traitent Nos versets de mensonges, qui ne croient pas à la vie future et qui donnent des égaux à leur Seigneur ! [151] Dis-leur : « Venez donc que je vous énumère ce que Dieu vous a interdit : c'est de Lui associer quoi que ce soit, de ne pas traiter vos père et mère avec bonté, de tuer vos enfants par crainte de pauvreté, car c'est Nous qui vous pourvoirons, vous et eux, de moyens de subsister ; c'est de commettre des turpitudes apparentes ou cachées, d'attenter, sauf pour une juste cause, à la vie d'autrui que Dieu a déclarée sacrée. Voilà ce que votre Seigneur vous a recommandé et que vous ferez bien de méditer. [152] N'utilisez les biens de l'orphelin que dans son intérêt bien compris, et ce jusqu'à ce qu'il atteigne sa majorité ! Observez la juste mesure et le bon poids en toute équité ! Nous n'imposons à aucune âme une charge qu'elle ne puisse supporter. Et quand vous témoignez, soyez impartiaux, fût-ce à l'égard d'un proche parent ! Soyez également fidèles à vos pactes envers Dieu ! Voilà ce que le Seigneur vous recommande de faire. Peut- être serez-vous amenés à y réfléchir ? [153] Telle est Ma Voie dans toute sa rectitude. Suivez-la ! Ne suivez pas les pistes tortueuses qui ne feront que vous éloigner de la Voie du Seigneur ! » Voilà ce que

Dieu vous recommande de faire ! Peut-être serez-vous ainsi amenés à Le craindre[١٢٧] ! », Ibn ‘Abass dit : « *Ce sont des versets immuables auxquels toutes les religions précédentes s’accordent parfaitement. Les interdits, qu’ils impliquent, doivent être évités par tous les humains. Ces versets sont des fondements coraniques de base. Quiconque s’y conforme entrera au Paradis et quiconque les transgresse sera damné à l’enfer.* ». Alors, tout appel qui va à l’encontre de la voie tracée par les Prophètes n’est, en fait qu’un appel à la corruption.

Dans son exhortation à la réforme, le Prophète était un exemple à suivre. Il avait l’habitude de la réclamer dans ses invocations dont on peut citer celle-ci :

« Seigneur ! Améliore-moi ma religion qui me sert de protection contre le mal. Améliore-moi mes affaires dans la vie d’ici-bas où se trouve ma subsistance. Améliore-moi ma vie future qui aura certainement lieu. Fais de ma vie une source du bien, et fais de ma mort une délivrance de tout mal[١٢٨] ! ».

Il avait également l’habitude d’établir la réconciliation entre les gens et d’y exhorter les gens. A ce propos, Sahl Ibn Sa’d dit :

« Une dispute a éclaté si vivement entre les gens de *Qibaa’* qu’ils se sont jetés les pierres les uns sur les autres. Alors, le Prophète s’est adressé aux Compagnons en disant : « Allons établir la réconciliation entre eux[١٢٩] ! ».

Pour toute société, la réforme est comme un bouclier qui la protège contre la déchéance et la perdition. A notre époque, nous avons vraiment besoin d’une réforme morale, politique, sociale, économique et scientifique. Ils s’agit, en fait, d’une réclamation religieuse et d’un devoir religieux surtout de nos jours où la foi a remarquablement décliné, les mœurs se sont dissolus, les droits et les devoirs ont été bafoués. Malheureusement dans ces jours critiques, on n’accorde plus d’importance à la vénération du grand, au mérite des savants, au maintien des liens familiaux et aux devoirs patriotiques. Pour réaliser une réforme quelconque, chacun de nous doit savoir la

---

[127] Coran, al-An’am, 151, 153.
[128] Rapporté par Muslim.
[129] Recueil d’al-Boukhari.

limite de ses droits et de ses devoirs. On doit éviter toute atteinte aux droits d'autrui et accomplir parfaitement ses devoirs.

La réforme n'est pas limitée à un temps précis, c'est pourquoi, l'homme doit y procéder jusqu'au dernier instant de sa vie. Dans le hadith rapporté par Anas Ibn Malek, le Prophète a dit : « Si l'Heure du Jour Dernier sonne alors que l'un d'entre vous tient un palmier dans sa main, qu'il s'empresse de le planter autant que possible[١٣٠]. ».

La réforme de la société ne peut être réalisée si l'homme ne commence pas par se réformer lui-même. En effet, la réforme sociale est un devoir que chacun de nous doit accomplir pour réaliser le bien-être et le progrès de son pays et faire régner l'affection et l'entente parmi les gens. Par exemple, le fidèle qui déploie tous ses efforts établir la réconciliation entre les deux parties en conflit aura une récompense généreuse à l'au-delà comme l'indique le Prophète dans ce hadith : « L'Islam est apparu étranger et redeviendra étranger comme il a commencé. Heureux soient les réformateurs qui réforment ce qui a été altérée de ma *sunna*[131] ! ».

La réforme produit ses effets bénéfiques sur l'individu et la société toute entière. Parmi ses bienfaits illustrés dans le Coran, on peut mentionner par exemple :

-L'aisance et la vie heureuse : « Quiconque, homme ou femme, aura fait le bien tout en étant croyant, Nous lui assurerons une vie heureuse. Et Nous les récompenserons en fonction des meilleures de leurs œuvres[١٣٢]. ».
- La protection contre la perdition : « Ton Seigneur, en effet, ne saurait anéantir injustement les cités dont les habitants sont vertueux[١٣٣]. »

De tout ce qui précède, on peut constater que la réforme est une valeur fondamentale à défaut de laquelle la corruption et l'anarchie séviront dans la communauté et conduiront au

---

[130] Rapporté par al-Boukhari dans son ouvrage al-Adab al-Mofrad.
[131] Sunan at-Termizi.
[132] Coran, an-Nahl, 97.
[133] Coran, Hud, 117.

déchirement des liens familiaux et sociaux, à la pauvreté et à la perdition.

Les qualités du bon croyant dans le Coran

Allah, le Très-Haut, a envoyé aux humains des Messagers pour les guider vers le droit chemin et pour couper court à leurs excuses auprès d'Allah le Jour Dernier : *« Tous ces prophètes ont eu pour mission d'annoncer la bonne nouvelle aux hommes et de les avertir, afin qu'ils n'aient, une fois la mission des prophètes accomplie, aucune excuse à invoquer devant le Seigneur. Dieu est Puissant et Sage*[134]*. ».*

En effet, l'appel des Messagers à adorer Allah est la mission la plus sublime et la plus noble dans l'histoire de l'humanité. Il consiste tout simplement à croire en Dieu, aux anges, aux Livres sacrés, aux Messagers, au Jour Dernier, au destin bon ou mauvais. En vertu de cet appel, le croyant doit faire preuve d'obéissance aux ordres du Seigneur transmis par l'intermédiaire de Son Messager. Notons que connaître Allah est la première étape de la foi : « Sache qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu ! Implore donc le pardon de tes péchés et de ceux des croyants et des croyantes ! Dieu connaît si bien le champ de vos activités sur Terre et votre demeure dans la vie future[١٣٥]. ».

La foi en Allah est étroitement liée à l'accomplissement de bonnes œuvres comme l'affirme le Coran dans plusieurs endroits : « Ceux qui croient en Dieu et qui font le bien auront le Paradis pour séjour éternel[١٣٦]. », « Mais ceux qui croient et font le bien, Dieu les dirigera en raison de leur foi, et à leurs pieds couleront des ruisseaux dans les Jardins du délice[١٣٧]. », « Ceux qui croient et font des œuvres pies auront, pour séjour, les jardins du Paradis١٣٨. ». Rappelons également que la foi augmente par l'obéissance et diminue par la rébellion aux ordres du Seigneur. Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « *La foi est subdivisée en 70 branches. La plus haute consiste dans l'Attestation de foi alors que la plus basse consiste dans l'élimination de ce qui obstrue un chemin. Certes, la pudeur fait partie de la foi. ».*

Djibril est venu interroger le Prophète à propos de l'Islam et de la foi dans le but d'apprendre au Musulman comment devenir

---

[134] Coran, an-Nissa, 165.
[135] Coran, Muhammad, 19.
[136] Coran, al-Baqara, 82.
[137] Coran, Younes, 9.
[138] Coran, al-Kahf, 107.

un bon croyant. ‘Omar Ibn al-Khattab dit : « Alors que nous étions un jour assis auprès du Messager de Dieu, voilà que se présenta à nous un homme dont les vêtements étaient très blanc et les cheveux très noirs. Il ne portait aucune marque de voyage et nul parmi nous ne le connaissait. Il s'avança pour venir s'asseoir, face du Prophète, plaçant ses genoux contre les siens et posant les paumes de ses mains sur ses cuisses. Il dit au Prophète : « Informe-moi, Ô Mohammad, sur l’Islam ! ». Le Messager répondit : « L'Islam consiste à attester qu'il n'y a pas de divinité autre que Dieu et que Mohammad est le Messager de Dieu. Il consiste aussi à observer correctement la prière, à s'acquitter de l'aumône légale (zakat), à faire le jeûne de Ramadan et à effectuer le pèlerinage de la Mecque si on en a les moyens. L'autre dit : « Tu as dit vrai.Nous fûmes étonnés de voir cet homme s'informer auprès de lui et en même temps l'approuver. Puis il dit : « Informe-moi sur la foi ! ». Il lui dit : « La foi consiste aussi à croire à Dieu, en Ses anges, Ses livres, Ses Messagers et au jour dernier. Elle consiste aussi à croire au destin bon ou mauvais. ».

Il dit : « Tu as dit vrai ». Il dit encore : « Informe-moi sur la foi parfaite ! ».

Il dit : « C'est le fait d'adorer Dieu comme si tu Le voyais, car si toi tu ne Le vois pas, Lui te voit. ».

Il dit : « Informe-moi sur l'Heure (du Jugement Dernier) ! ». Il dit : « Celui qui est interrogé n'en sait pas plus sur elle que celui qui l'interroge. ».

Il dit : « Informe-moi sur ses signes précurseurs ! ».

Il dit : « Quand la femme donnera naissance à sa propre maîtresse. Quand tu verras le va-nu-pieds, les déguenillés et les gueux, gardiens de bêtes, se montrer chaque jour plus arrogants dans leurs constructions, voilà les signes de l'Heure. ».

Puis l'homme partit. Je restai un certain temps (trois jours) à ne rien demander sur cette affaire, puis le Messager de Dieu me dit : « 'Omar ! Sais-tu qui est celui qui est venu m’interroger ? » Je dis : « Dieu et Son Messager le savent mieux que moi. ». Il dit : « C'est l'Ange Gabriel venu vous apprendre votre religion. ».

Parmi les bonnes qualités du bon croyant figure la crainte révérencielle d'Allah : « Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand le Nom de Dieu est évoqué ; ceux dont la foi augmente quand Ses versets leur sont récités et qui, en tout, s'en remettent à Lui ; [3] ceux qui sont assidus à la salât et qui donnent en aumône une partie des biens que Nous leur avons accordés. [4] Les voilà, les véritables croyants auxquels une place de choix auprès de leur Seigneur sera réservée, ainsi qu'une rémission et une généreuse récompense[١٣٩] ! », « Ceux que la crainte de leur Seigneur incite à l'humilité, [58] ceux qui croient aux signes de leur Seigneur, [59] ceux qui n'associent rien à leur Créateur, [60] ceux qui, en accomplissant leurs actes de piété, sont pénétrés de crainte à l'idée qu'un jour ils retourneront auprès de leur Seigneur, [61] ce sont ceux-là qui courent à l'envi les uns les autres vers les bonnes œuvres et qui sont les premiers à les accomplir[١٤٠]. », « Adresse-toi plutôt à celui qui suit le rappel du Coran et redoute le Miséricordieux dans Son mystère. À celui-là annonce le pardon et une généreuse récompense[١٤١] ! ». Dans la *sunna*, le Prophète n'a pas manqué de jeter la lumière sur cette vertu spirituelle. Motraf rapporte d'après son père qui dit : « J'ai vu le Prophète prier, larmes aux yeux. De sa poitrine émanait un bruit semblable au bouillonnement de la marmite[١٤٢]. ».

Le Prophète avait l'habitude de demander la crainte àAllah, le Très-Haut : « Ô Seigneur ! Avec Ta connaissance de l'invisible et Ton pouvoir sur les créatures, laisse-moi vivre tant que Tu sais que la vie est meilleure pour moi (que la mort) et fais-moi mourir si Tu sais que la mort est meilleure pour moi (que la vie). Ô Seigneur ! Je Te demande la crainte en secret et en public. Je Te demande la parole de vérité dans les moments de satisfaction et de colère. Je Te demande la modération dans les situations de richesse et de pauvreté. Je Te demande un bien-être qui ne s'épuise pas. Je Te demande une jouissance pour les yeux qui ne s'arrête pas. Je Te demande d'être agréé après que Tu aies prononcé Ton Jugement. Je Te demande une vie paisible après la mort. Je te demande la réjouissance de pouvoir voir Ton Visage et le désir ardent de Te rencontrer sans subir aucun dommage qui me nuise, ni de tentation qui m'égare. Ô Seigneur ! Embellis-nous avec la parure de la croyance et rends-nous des guides bien guidés[١٤٣]. ».

---

[139] Coran, al-Anfal, 2, 4.
[140] Coran, al-Mo'minoun, 57-60.
[141] Coran, Yassin, 11.
[142] Rapporté par Ibn Khozayma.
[143] Rapporté par Ahmad.

Dans le même sens, un poète arabe chanta ces vers :
Craint Dieu et invoque-Le dans tes grandes affaires !
Ne te laisse pas dominer par les passions viles pour ne pas en regretter les conséquences !
Entre la crainte et l'espoir mène ta vie !
Mets toujours ta confiance dans le Pardon divin si tues un bon Musulman !

Le bon croyant est celui qui place toujours sa confiance en Allah aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité. Il doit croire qu'à Allah Seul appartient l'acte de donner et de priver et que le bien et le mal sont de Son ressort. En se confiant en Allah, il ne faut pas négliger lesmoyens qui peuvent aiderle croyant à réaliser son dessein. A cet effet, 'Omar Ibn al-Khattab dit : « J'ai entendu le Prophète dit : « Si vous vous en remettez à Dieu comme il convient de s'en remettre à Lui, Il vous apportera votre subsistance comme Il l'apporte aux oiseaux qui quittent le matin leur nid le ventre creux pour y rentrer le soir le ventre plein[١٤٤]. ».

Le bon croyant doit croire que la confiance en Allah ne peut porter ses fruits sans procéder à l'action qui lui assure le succès dans son projet. Mou'àdh Ibn Jabal rapporte : « Le Prophète qui me portait en croupe sur un âne me dit : « Ô Mou'âdh! Sais-tu quel est le droit de Dieu sur Ses créatures et quel est le droit des créatures sur Dieu ? ».

Je dis : « Dieu et Son Messager le savent mieux que moi. ».
Il dit : « Le droit de Dieu sur les créatures est qu'elles l'adorent sans rien Lui associer; et le droit des créatures sur Dieu est qu'il ne soumette pas au supplice celui qui ne Lui associe rien. »

Je dis : « Ô Messager de Dieu! Puis-je annoncer cette bonne nouvelle aux gens ? »

Il dit : « Ne la leur annonce pas car ils ne compteraient plus sur leurs propres œuvres[١٤٥]. ».
Parmi les belles qualités du bon croyant figure l'assiduité à accomplir la prière avec dévouement. A ce sujet, Allah, le Très-Haut, dit : « Bienheureux, en vérité, sont les croyants [2] qui prient avec humilité[١٤٦]. ». Dans nombreux versets du Coran, Allah, Exalté soit-Il,

---

[144] Rapporté par at-Termizi.
[145] Rapporté par Muslim.
[146] Coran, al-Mo'minoun, 1,2.

ordonne au Musulman d'accomplir la prière qui occupe une place principale dans l'Islam : « Acquittez-vous de la salât, faites la zakat et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent[١٤٧]. ». Dans la *sunna*, le Prophète en fait l'un des cinq piliers de l'Islam : « L'Islam est fondé sur cinq piliers : attester qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mohamad est Son Messager, accomplir la prière, verser la Zakat et faire le pèlerinage si l'on en a les moyens et jeûner le mois de Ramadan[١٤٨]. ».

En effet, la prière doit être accomplie avec dévouement et concentration spirituelle pour l'on en obtienne l'entière récompense. Le fidèle qui se contente d'accomplir machinalement la prière sans aucune méditation n'obtient rien en échange. A cet effet, Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « Il sepeut que le fidèle pense faire des prières surérogatoires de nuit et il ne gagne de cela que la veille et il se peut que le fidèle pense faire le jeûne et il ne gagne de cela que la faim et la soif[١٤٩]. ».

La prière accomplie avec dévouement sert le croyant de rempart contre le mal, les péchés et les turpitudes et enracine en lui les bonnes qualités et la belle conduite : « Accomplis la salât, car la salât préserve des turpitudes et des actes blâmables[١٥٠]. ». Mettant l'accent sur l'obligation d'accomplir la prière avec zèle et réflexion pieuse, le Prophète dit dans le hadith rapporté par Anas Ibn Malek : «Qu'ont donc certaines gens à lever leurs regards vers le ciel durant la prière?! ».Le Prophète ne cessa pas de leur reprocher durement cet acte jusqu'à dire : « Ou bien ils cessent de le faire, ou bien Allah leur enlèvera sûrement la vue[١٥١]. ».

Parmi les caractères du bon croyant figure également la charité dans la cause divine. Ibn 'Omar rapporte que le Prophète dit : « La main supérieure (celle qui donne) est meilleure que la main inférieure (celle qui reçoit). Commence par ceux qui sont à ta charge. La meilleure aumône est celle qui ne laisse pas celui qui la fait dans le besoin. Celui qui est jaloux de sa dignité, Dieu la lui préserve; et celui qui se passe de l'aide des autres, Dieu le met au-dessus du besoin. ».

---

[147] Coran, al-Baqara, 43.
[148] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.
[149] Sunan al-Bayhaqi.
[150] Coran, al-'Ankabout, 45.
[151] Rapporté par al-Boukhari.

Abu Mas'oud al-Badri rapporte que le Prophète dit : « Pourvoir aux besoins de sa famille est aussi un acte de charité[١٥٢]. ».

Le fidèle doit croire que la fortune est un dépôt confié à lui par Allah le Très-Haut et qu'il doit en consacrer une partie dans les œuvres de charité. Abu Horayra rapporte que le prophète dit : « Alors qu'un homme marchait dans une terre aride, il entendit tout à coup une voix s'adressant à un nuage: «Arrose le jardin d'untel». Aussitôt le nuage se déplaça et déversa son eau dans un terrain couvert de pierres noires. Une rigole recueillit toute cette eau. L'homme suivit le parcours de la rigole et trouva un homme debout dans son jardin, détournant l'eau avec sa houe. Il lui dit: «O esclave de Dieu! Quel est ton nom?» Il dit: «Untel» (le nom prononcé par la voix). Puis il lui dit: «O esclave de Dieu! Pourquoi me demandes-tu mon nom?» Il dit: «J'ai entendu une voix dans le nuage dont voici l'eau dire: «Arrose le jardin d'untel (ton nom)». Comment donc gères-tu ton jardin?» Il dit: «Maintenant que tu m'as dit cela, sache que j'attends ce qui pousse de cette terre, je fais aumône de son tiers, je mange le deuxième tiers et je remets en terre le reste. ».

Dans nombreux versets, Allah a fait mention d'autres qualités dont le bon croyant doit se parer : « Bienheureux, en vérité, sont les croyants [2] qui prient avec humilité, [3] qui dédaignent toute futilité, [4] qui s'acquittent de la zakat, [5] qui s'abstiennent de tout rapport charnel, [6] sauf avec leurs épouses ou leurs esclaves, en quoi ils ne sont pas à blâmer, [7] car seuls sont coupables de transgression ceux qui recherchent d'autres unions ; [8] bienheureux sont ceux qui respectent les dépôts qui leur sont confiés ainsi que leurs engagements, [9] et qui s'acquittent régulièrement de leurs prières salât ! [10] Ce sont ceux-là les véritables héritiers [11] auxquels échoira le Paradis pour l'éternité[١٥٣]. ».

Il incombe alors à chacun d'entre nous de se parer des bonnes qualités mentionnées dans le Coran pour qu'il obtienne le salut dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. Le bon croyant est celui dont la foi lui sert de protection contre toute forme de déviation, de fanatisme et de rigorisme. Le bon croyant est celui qui aime le bien pour tout le monde et qui s'abstient de rendre un faux témoignage et de proférer des paroles mensongères. Anas Ibn Malek rapporte que le Prophète interrogea Haretha Ibn an-No'man en disant : « Le vrai croyant est en mesure de donner la preuve de sa véritable foi. Quelle

[152] Rapporté par Muslim.
[153] Coran, al-Mo'minoun, 1, 11.

est la preuve de ta foi ? ». Il répondit : « Je me suis entièrement détourné de ce monde tout comme si je voyais le trône de mon Seigneur,regardais les bienheureux jouir des délices du paradis et les damnés goûter aux supplices du feu. ». Le Prophète lui dit alors : « Tu as acquis la réelle connaissance. Ne t'en écarte pas ! ».

Le bon croyant est celui doté de l'honnêteté, de la fidélité, de la générosité, de la pudeur, de la rectitude, de la tolérance, de la justice, de la bienfaisance, de l'abnégation, etc. comme l'indiquent ces versets coraniques : « Ô croyants ! Craignez Dieu et joignez-vous à ceux qui sont véridiques[١٥٤] ! », « Ceux qui gardent fidèlement les dépôts qu'on leur confie et qui respectent la foi jurée[١٥٥]. », « La piété, c'est croire en Dieu, au Jugement dernier, aux anges, aux Livres et aux prophètes ; la piété, c'est donner de son bien – quelque attachement qu'on lui porte – aux proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs et aux mendiants ; la piété, c'est aussi racheter les captifs, accomplir la salât, s'acquitter de la zakat, demeurer fidèle à ses engagements, se montrer patient dans l'adversité, dans le malheur et face au péril. Telles sont les vertus qui caractérisent les croyants pieux et sincères[١٥٦] ! ».

Allah a réservé aux croyants dotés de ces belles qualités une récompense généreuse à l'au-delà : « Ceux qui croient et font des œuvres pies auront, pour séjour, les jardins du Paradis, [108] où ils demeureront éternellement, sans jamais désirer aucun changement[١٥٧]. »

---

[154]Coran, at-Tawba, 219.
[155]Coran, al-Ma'arej, 32.
[156]Coran, al-Baqara, 177.
[157]Coran, al-Kahf, 107-109.

Les vertus des compagnons du prophète (qu'Allah les agrée) et certains exemples de leur biographie
16 Djomada al Akhirah 1437 – 25 mars 2016
Les éléments
La place élevée des compagnons
Les vertus des compagnons dans le Coran et la Sunna
Aimer les compagnons fait partie de la foi
Exhorter à suivre l'exemple des compagnons honorables
Interdiction d'insulter ou détracter les compagnons
Exemples tirés des biographies des compagnons
Les preuves :
Tirées du Saint Coran :
Allah, Gloire ç Lui dit : « Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Evangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes oeuvres, un pardon et une énorme récompense. » sourate la victoire éclatante, v.29
Allah dit : « Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils l'agréent. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès !" sourate le repentir, v.100
"Les premiers (à suivre les ordres d'Allah sur la terre) ce sont eux qui seront les premiers (dans l'au-delà) Ce sont ceux-là les plus rapprochés d'Allah. dans les Jardins des délices, une multitude d'élus parmi les premières [générations], et un petit nombre parmi

les dernières [générations], » sourate l'événement, v.10-14
Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants. », sourate Al Araf, v.157
Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Emigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les coeurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard », sourate le repentir, v.117
Mais le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là auront les bonnes choses et ce sont eux qui réussiront. Allah a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement. Voilà l'énorme succès!", sourate le repentir, v.88,89
"Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs coeurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche », sourate la victoire éclatante, v.18
« [Il appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à (la cause d') Allah et à Son Messager. Ceux-là sont les véridiques. Il [appartient également] à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, et ne ressentent dans leurs coeurs aucune envie pour ce que [ces immigrés] ont reçu, et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent. », sourate l'exode, v. 8,9
Preuves tirées de la Sunna :-
Abdullah Ibn Massoud (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « la meilleure époque c'est celle où je vivais, puis la suivante, puis celle qui suit. Puis viendront des gens de futilité dont le serment avance le témoignage et le témoigne avant le serment. »

(unanimement rapporté)
Abou Horaira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « n'insultez pas mes compagnons, n'insultez pas mes compagnons, par Allah, si l'un parmi vous fait charité autant que le mont d'Ohud, il n'atteindra même pas la moitié de leur grade », Rapporté par Al Bokhari et Muslim.
le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : «Allah, Allah, mes compagnons, ne leur lancez point d'injure, ni insulte après ma disparition ! Qui les aime, c'est moi qu'il aime, qui les haït, c'est moi qu'il haït, celui qui les lèse, c'est à moi qu'il lance sa lésion, par conséquent, il la lance contre Allah Qui risque de le punir. » Rapporté par Ahmed
Abou Horaira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) interrogea : « qui parmi vous s'est réveillé à jeun ? C'est bien moi, répondit Abou Bakr. Qui a accompagné un convoi de funérailles aujourd'hui ? C'est bien moi, répondit Abou Bakr. Qui a rendu visite à un malade aujourd'hui ? C'est bien moi, répondit Abou Bakr. « Une fois qu'un homme fait toutes ces choses il sera certes au paradis », reprit le prophète. (rapporté par Muslim.
Le sujet : -
Allah, Gloire à Lui, a élu en faveur de son prophète(que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) des hommes purs et des compagnons honorables qui le crurent, soutinrent et sécurisèrent. Ils furent formés à son école (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), éduqués par lui, puisèrent de cette source pure qui abondait foi et force. En conséquence, ils étaient les gens les plus sincères, les plus érudits, les plus subtils en termes de compréhension, les plus œuvrant du bien. Ils portèrent l'étendard du Vrai aux quatre coins du monde sans rien craindre de reproche au sujet d'Allah dont ils gagnèrent la satisfaction. Ce sont bien les compagnons du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) choisis par Allah, Exalté soit-Il.

Il s'agit d'une génération pionnière en matière de l'évolution de la vie, où elle transmit la lumière venant avec le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) au monde entier. Tant qu'on essaie de les rattraper, on n'y arrivera jamais. Il suffit de connaître que quel que soit le volume de ce que nous faisons, nous n'atteindrions guère la moitié d'un des leurs degrés. Cela est dû au fait qu'ils offrirent leurs âmes et biens pour sauver la religion d'Allah, Exalté soit-Il et son prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), Allah dit : « Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès. » sourate le repentir, v.111

Si parmi les droits de notre prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) est de lire sa biographie et contempler sa Sunna dans le but de le prendre exemple à suivre, nous inspirer ses directives et interpréter sa loi, c'est également des droits de ses compagnons (qu'Allah les agrée) de connaître leurs vertus et places et de lire leur histoire pour assimiler leurs bonnes moralités en termes de leur manière d'adorer Allah (Gloire à Lui) et de tirer des leçons morales de leur vie. Ce sont eux qu'Allah choisit pour accompagner son prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) et de propager son message après sa mort. Ils sont les meilleurs de la communauté. Allah les qualifie des bon attributs, les juge intègres et purifiés. L'humanité n'a connu point des gens pareils en termes de la piété, de la dévotion et de la sincérité à Allah, Gloire à Lui.

Pour élucider leur place et leur grade sublime, Allah évoque leur noble compagnie du prophète, leurs vertus aussi bien dans le Noble Coran, la Torah et l'Evangile. Allah les qualifie des durs envers les mécréants sans transgression, miséricordieux entre eux, ils adorent Allah, Tout Seul, sans Lui rien associer, inclinés,

prosternés, ne demandant de grâce que d'Allah. Les traces de l'adoration se manifestent sur leurs membres à tel point que lorsqu'on voit l'un d'eux, on réalise qu'il est parmi ceux qui aiment et craignent Allah. C'est pourquoi Allah les agrée, bienfait sans pareil !

Si on consulte la Sunna du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), on réalise qu'elle abonde des hadiths qui prouvent la grâce des compagnons, leur degré élevé et leur place privilégiée. Les compagnons représente la meilleure époque du fait qu'ils crurent le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) au temps où les autres le démentirent, le soutinrent, sécurisèrent l'aidèrent avec biens et âmes, seulement pour le sentier d'Allah. Ahmed rapporte dans son Musnad qu'Abdullah Ibn Massoud dit : « Allah examine les cœurs de Ses serviteurs et trouve que le meilleur en est celui de Mohamad (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), ainsi Il l'élut pour Lui-même et le chargea de transmettre Son message. Puis, Il examine les cœurs après celui de Mohamad et trouve ceux de ses compagnons sont les meilleurs, alors Il les fait les ministres de Son prophète qui luttent pour sa religion. Ainsi, tout ce que les musulmans juge louable, il est ainsi auprès d'Allah et vise versa.

On cite à ce propos ce que montre le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) concernant le fait que les compagnons sont les garants de la communauté musulmane, où il dit : « les astres sont les garants du ciel, lorsqu'ils disparaitront, le ciel aura la promesse apocalyptique d'Allah, moi, je suis le garant de mes compagnons, lorsque je paraitra, ils trouveront accomplie leur promesse divine, mes compagnons sont les garants de ma communauté, lorsqu'ils périront, ma communauté trouvera son sort prédéterminé. » Rapporté par Muslim.

Ainsi, la vie des compagnons épargne la communauté contre le danger d'innovations. Leur bénédiction s'étendit à deux générations successives. Abou Saïd Al Khodri (qu'Allah l'agrée)

rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « il y aura une ère où des groupes feront des expéditions et seront interrogés : y a-t-il parmi vous ce qui a accompagné le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) ? oui, répondra-t-on. Alors, on leur ouvre. Puis, il y aura une ère où des groupes feront des expéditions et seront interrogés : y a-t-il parmi vous ce qui a accompagné le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) ? oui, répondra-t-on. Alors, on leur ouvre. Puis, il y aura une ère où des groupes feront des expéditions et seront interrogés : y a-t-il parmi vous ce qui a accompagné le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) ? oui, répondra-t-on. Alors, on leur ouvre. » (unanimement rapporté)
En outre, Allah témoigne en leur faveur la générosité, la grâce et le sacrifice au sentier d'Allah et en quête de Sa Satisfaction. En contrepartie, ils auront la jouissance perpétuelle au Demeure de l'Eternité. Omar Ibn Al Khattab (qu'Allah l'agrée) dit : le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) nous ordonna un jour de faire une charité. Cet ordre correspondait à mon aisance où je dis : aujourd'hui j'avancerai Abou Bakr. J'apporta la moitié de mes biens. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) me demanda : « quoi as-tu réservé à ta famille ? Je répondit : j'ai apporté la première moitié et lui ai laissé l'autre. Abou Bakr apporta tous ses biens et le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lui demanda : « quoi as-tu réservé à ta famille ? » Abou Bakr répondit : je l'ai confié à Allah et Son messager. Je lui dit ! je ne suis guère en mesure de te concurrencer. (rapporté par At-Termizi)

Vu cette place qu'occupe les compagnons du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), les aimer et préférer sur les autres fait alors partie de la foi, du fait que cela indique l'amour qu'éprouve le musulmans pour le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) qui les a choisis comme compagnons, alors les aimer c'est l'aimer lui-même. Al Baraâ Ibn Azeb 'qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que

le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit au sujet des Ansârs (secoureurs) : « seul le croyant les aime et seul l'hypocrite les haït. Qui les aime, aime Allah et qui les haït, il haït Allah » (rapporté dans les deux sahihs).

Alors, leur amour est un indice de foi alors que leur haine se tient preuve sur l'hypocrisie. Anas Ibn Malek qu'Allah l'agrée rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « la preuve de la foi c'est l'amour des ansars et celle de l'hypocrisie est leur haine » rapporté par Al Bokhari

Il est strictement interdit de détracter les compagnons du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) du fait qu'il les loua et qu'Allah les agréa. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) nous interdit de les insulter dans plusieurs hadiths.

Qui contemple la vie des compagnons réalisera une foi, soumission, amour pour Allah et Son Messager sans pareils, en outre, une interprétation minutieuse des bonnes moralités. Ils étaient les meilleurs leaders et maîtres qui ont donné l'exemple en donation généreuse, savoir et pratique, sacrifice dans le but de secourir la religion d'Allah. Le meilleur exemple est Ali Ibn Abou Taleb lorsqu'il s'est couché sur le lit du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) la veille de la migration pour le sauver avec corps et âme alors qu'il était conscient que les mécréants furent à l'affût et armés jusqu'aux dents.

Un autre exemple est Sohayeb le romain qui sacrifia ses bien pour secourir la religion d'Allah et de son prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui). Lorsqu'il entendit d'émigrer, les polythéistes lui dirent : tu nous vint larve, sans fortune, ni biens. Puis, une fois que tu t'enrichis, tu veux t'émigrer et porter sur toi tes biens ! jamais de la vie ! Il répondit : si je vous donne tous mes biens, vous me laisserez partir ? Oui, bien sûr, répondirent-ils. Il reprit : soyez témoins que je vous laisse tous mes biens. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lui dit : « négoce prospère, ô Sohayeb. A ce sujet est

révélé le verset ! « Et il y a parmi les gens celui qui se sacrifie pour la recherche de l'agrément d'Allah. Et Allah est Compatissant envers Ses serviteurs.”
Abou Bakr donne le meilleur exemple en termes des œuvres pies à toutes les reprises conformément à des divers hadiths.

Un jour, Omar Ibn al Khattab surveillait la Médine lorsqu’il tomba sur une femme avec deux garçons. Elle allumait le feu sous un récipient rempli d’eau, semblant leur préparer le repas, alors que les enfants criaient de faim. Omar dit : Salut à vous, ô gens de lumière, et il ne voulut pas dire, ô gens de feu. Et à toi, répondit la femme. Omar reprit : puis-je m’approcher ? Approche-toi convenablement ou repars, répliqua la femme. Omar demanda : de quoi s’agit-il ? La femme dit : la nuit et le froid nous ont fouetté. Omar redemanda : pourquoi ces enfants crient-ils ? C’est de la faim ? répondit la femme. Qu’est-ce qu’il y a dans le récipient ? demanda Omar. La femme répondit : c’est n’importe quoi avec quoi he cherche à les occuper jusqu’à ce qu’ils dorment. C’est Allah l’arbitre entre nous et Omar. Omar répondit : qu’Allah t »accorde Sa miséricorde, comment Omar arrive-t-il à connaître votre situation ? La femme répondit : comment-est-ce que se charge-t-il de notre affaire et nous délaisse ? Le transmetteur du hadith, Zayd Ibn Asslam dit : Omar me dit : allons-y, nous nous précipitions jusqu’à atteindre la maison de farine , où Omar y sortit une quantité de farine et une autre de grasse et me dit : aide moi à le porter. Je lui dit : c’est moi qui porte. Mais il reprit : porteras-tu mes péchés le Dernier Jour ? Il porta et nous nous précipiterions où il remit la farine et en prit un peu lui disant : agite le feu pour que je prépare le repas, ce ç tel point que la fumée transperçât sa barbe. Une fois que le repas est préparé, il lui dit : apporte-moi un récipient. Elle lui apporte une assiette où il vida le repas lui disant : nourris-les et je leur refroidis, ce jusqu’à ce qu’ils se rassasièrent. Au départ, la femme dit à Omar ! qu’Allah te récompense, Omar devrait être à ta place. Omar lui dit : dis bien plutôt et lorsque tu rencontreras le commandeur des Croyants, tu verras le bien. Omar prit un coin contempler les enfants sans rien

parler jusqu'à ce qu'il entendit les enfants rire. Rapporté par Ahmed

Les compagnonnes jouaient un rôle capital en termes de donation, sacrifice et générosité dont :

- La mère des croyants Khadija Bint Khoweiled qui a soutenu son mari le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), sacrifia âme et biens et calma le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lorsqu'il revint effrayé après la rencontre de Gabriel lui disant: "Allah ne te lâchera guère, tu observes les liens de parenté, assistes, fais gagner l'impuissant et tu apporte l'aide au cas de fléau. Elle était la bonne épouse fidèle à son mari. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lui reconnaissait sa place et ses vertus. Ayescha dit que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) ne cessait d'évoquer les biensfaits de Khadija à tel point que j'ai senti la jalousie et lui dit: Allah, n-a-t-ll pas remplace des épouses meilleures? Mais non, Elle m'a cru alors que les m'ont mécru, m'a aide avec ses biens alors que les autres m'ont privé, Allah m"a accordé d'elle ma progéniture et m'a privé des autres." Rapporté par Ahmed.
- Parmi ces brillants exemples, on cite Oum Immarra Nassibah Bint K'àab l'ansarite de qui le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) raconte: pendant la bataille d'Ouhod, lorsque je me tournait à droite ou à gauche, je trouvait Oum Immarra lutter à côté de moi, tout home voulait tuer le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), se heurtait à Oum Immarra. Un homme qui visait tuer le prophète et fut empêché par Oum Immarra la frappait avec son épée jusqu'à ce que les os de son épouse se dévoilent. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lui dit:

“tu supportes plus que le supportable! Elle dit: mais je pourrais supporter advantage, ô prophète. Il lui fit: demande-moi ce que tu veux! Elle lui demande d’être avec lui au paradis, le prophète lui en promis, elle et ses siens. Elle dit: alors, je m’en fous de ce qui me frappe dans la vie d’ici bas.

La seule échappatoire nous est de suivre le modèle du prophète et de ses compagnons et compagnonnes, nous assimiler leurs caractères et moralités, du fait qu’ils sont exemples à suivre pour les musulmans toujours et partout.

Il faut apprendre et faire apprendre à nos enfants et femmes les bonnes moralités des compagnons du prophète et leur sacrifice pour secourir la religion d’Allah.

La zakat et son impact en matière de la solidarité sociale

Le 8 safar 1437 – le 20 novembre 2015

I- Les éléments :-

1- Place et importance de la zakat dans la charia islamique

2- Pourquoi la zakat est-elle instituée ?

3- La zakat et la réalisation de la solidarité sociale

4- L'impact de la solidarité en termes de la stabilité sociale

II- Les preuves tirées du Coran :-

1- « . Les Sadaqats ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les coeurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage. », sourate le repentir, v 60

2- « Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient. », Sourate le repentir, v 103

3- « . Ô les croyants! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux! Et sachez qu'Allah n'a besoin de rien et qu'Il est digne de louange. », Sourate la vache, v 267

4- « Et dans leurs biens, il y a un droit, en faveur du mendiant et du privé », Sourate les vents éparpillant, v 19

5- Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes oeuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition! », Sourate la Table servie, v 2

Preuves tirées de la sunna :-

1- D'après An-Noaman Ibn Bachir (qu'Allah l'agrée lui et son père), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « la parabole des musulmans en termes de leur amour et clémence est celle du même dont lorsqu'un membre se plaigne, tous les autres membres lui répondent par s'éveiller et avoir de la fièvre », (Rapporté par Muslim)

2- D'après Abou Moussa (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « le musulman est pour le musulman comme la construction dont toute les composantes s'articulent », (Rapporté par Al Bukhari)
3- D'après Ibn Omar (qu'Allah l'agrée lui et son père), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « l'islam est fondé sur cinq piliers : attester qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mohamad est Son serviteur et Son Messager, accomplir la prière, équiter la Zakat, observer le jeûne du mois du Ramadan et faire le pèlerinage à la Maison Sacrée » (Unanimement rapporté)
4- D'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée lui et son père), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) lorsqu'il envoya Moaz au Yémen, il lui dit : «je t'envoie à un peuple des Gens du Livre, Apple-les à attester qu'il n'y a divinité qu'Allah et que je suis Son Messager. Lorsqu'ils obéissent, informe-les qu'Allah leur prescrit cinq prière le jour et la nuit, lorsqu'ils obéissent, informe-les qu'Allah leur prescrit une zakat prélevée sur les biens de leurs riches et donnée à leurs pauvres, s'ils se soumettent, prends garde de leurs biens les plus précieux, évite de t'exposer à l'invocation d'un lésé, aucun rempart ne le sépare d'Allah », (Rapporté par Ahmed)
5- D'après Abou Horeira (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « une fois qu'un homme marchait dans un désert, il a entendu une voix d'une nuage lui disant : arrose le jardin de tel. La nuage se retire pour verser sa pluie dans une petite plaine où un petit endroit absorbe cette pluie. L'homme suit l'eau pour tomber sur un autre homme qui œuvre dans son jardin et dirige l'eau avec son pic. Il lui demande : ô le serviteur d'Allah ! tu t'appelles comment ? Il lui dévoile son identité qui s'accorde bien au nom déclaré par la nuage et lui demande : pourquoi tu te renseigne de mon nom ? Il lui

répond : car j'ai entendu une voix du nuage m'ordonner d'arroser ton jardin nominativement, alors, qu'est-ce que tu fais de ton jardin pour que la nuage détermine ton nom ? L'homme répondit : comme tu viens de le dire, je te dis que je divise sa récolte en trois tiers : un destiné à la charité en faveur des pauvres, un pour ma famille et le troisième pour m'en soigner. », (Rapporté par Muslim)

6- D'après Abou Horeira (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « Allah dit : ô fils d'Adam, dépense et Je dépense pour toi », (Rapporté par Al Bukhari)

7- D'après Abou Horeira (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « à l'aube de chaque jour deux anges descendent du ciel : l'un invoque : ô Allah, compense celui qui fait des charités, et l'autre invoque : ô Allah, détruis les bien du parcimonieux », (Unanimement rapporté)

8- D'après Abou DZar (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) dit : « le fait de sourire à ton frère est un acte charitable, ordonner le connaissable est un acte de charité, interdire le mal est un acte de charité, orienter un étranger dans un lieu qui lui est étrange est un acte de charité, aider un aveugle par ton regard est un acte charitable, éliminer une pierre, une épine ou un os de la route est un acte de charité, donner de l'eau à un autre qui lui manque est un acte de charité », (Rapporté par At-Termizi

9- D'après Mohamad Ibn Ali Ibn Abou Taleb (qu'Allah l'agrée, il a entendu Ali dire : « Allah prescrit aux riches de prélever de leurs biens ce qui suffit aux besoins de leurs pauvres, si les pauvres ont de la faim, obt besoin de vêture ou ont de la peine de vivre, cela est dû à la parcimonie des riches, il convient alors qu'Allah châtie ces derniers le jour de la résurrection », (Rapporté par Al Bukhari)

III- Le sujet :-

L'homme est citadin par nature, il ne peut pas vivre seul dans un désert ou isolé dans une caverne, il vit avec les autres dans une société bien consolidée.

Vers des relations familiales stables

Le 23 Djommada 1er 1497 – 1er avril 2016

I- Les éléments

1- La méthode islamique garantissant la stabilité de la famille

A- Le bon choix

B- Surveille des droits et des devoirs

C- Réalisation de la bonté et de la miséricorde

D- L'entretien avec convenance

E- Equité vis-à-vis des descendants

2- Impact de la stabilité familiale sur la société

II- Les preuves :

Preuves tirées du Noble Coran :

1- Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. (sourate les Romains, v.21)

2- Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses Il vous donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah? (sourate mes Abeilles, v.72)

3- Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes. S'ils sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce. Car (la grâce d') Allah est immense et Il est Omniscient. Sourate la Lumière, v. 32)

4- Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant

une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage. (sourate la Vache, v. 118)

5- Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que

vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien. (sourate les Femmes, v. 19)

6- Si vous craignez le désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur. (sourate les Femmes, v. 35)

7- Que celui qui est aisé dépense de sa fortune; et que celui dont les biens sont restreints dépense selon ce qu'Allah lui a accordé. Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné, et Allah fera succéder l'aisance à la gêne (sourate le Divorce, v. 7)

Preuves tirées de la Noble tradition prophétique :

1- Abdullah Ibn Massoud (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « quiconque parmi vous dispose des moyens, qu'il se marie, car, le mariage lui permettrait de baisser le regard et de garder la chasteté, sinon, il est invite d'observer le jeûne qui lui servirait comme protection » (Hadith unanimement rapporté)

2- Abou Horeira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « c'est pour l'un de quatre motifs qu'on cherche à épouser une femme : en quête de ses biens, de sa beauté, de sa généalogie noble ou bien pour sa religiosité. Quêtez alors celle de religiosité, sinon vous risquez de tout perdre » (Rapporté par Al Bokhari)

3- Anas Ibn Malek (qu'Allah l'agrée) dit : «un groupe de trois personnes sont venues auprès les demeures des épouses du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) se renseigner sur son culte. Informés, ils feignaient juger

minime le culte du prophète. Ils dirent : éoù nous sommes par rapport au prophète (que le salut et les

bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dont sont absolutifs aussi bien les péchés antérieurs qu'ultérieurs ? la première personne dit : « pour moi, je subsisterai en prière surérogatoire sans me reposer. La deuxième dit : j'observerai pour toujours le jeûne sans le rompre. La troisième personne dit : quant à moi, je ferai rupture avec l'autre sexe et je ne me marierai guère. Arrivé, le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) leur répliqua : « c'est bien vous qui disiez tel pu tel propos ? par Allah, le suis parmi vous le plus qui se prémunit à Allah et Le craigne, pourtant, je fais la prière et je repose, j'observe le jeûne et le romps et je me marie. Quiconque renonce à ma tradition, ne fait pas partie des miens. » (Rapporté par Al Bokhari)

4- Abou Hatem Al Mozni rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : «si un pieux dont vous agréez la religiosité et les moralités vient vous demander l'alliance, épousez-le, sinon une discorde et une corruption évidente régneraient sur la terre. « On répliqua : « mais, ô prophète, il pourrait être critiqué quelque part ? «si un pieux dont vous agréez la religiosité et les moralités vient vous demander l'alliance, épousez-le «, Reprit le prophète trois fois. (rapporté par At-Termizi)

5- Ibn Omar (qu'Allah l'agrée) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : «chacun de vous est parrain responsable de ses charges : le gouverneur est parrain responsable de ses sujets, l'homme est le parrain responsable de sa famille, la femme est parraine responsable de son foyer et le serviteur est à son tour le parrain responsable des biens de son maître. » Ibn Omar dit ; je crois avoir entendre le prophète dire : « l'homme est le parrain responsable des bien de son père et

vous êtes tous parrains responsables et interrogés au sujets de vos charges. (rapporté par Al Bokhari)

6- Abdullah Ibn Amr Ibn Al 'As (qu'Allah l'agrée, lui et son père) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah

soient accordés à lui) dit : «il suffit pour l'un comme péché de périr dont il est chargé de nourrir » (Rapporté par Ahmed)

III- Le sujet :-

L'islam accorde une attention particulière à la famille du fait qu'il s'agit du prototype de la société. Lorsque la famille est saine, la société est bien rétablie et vice versa. L'islam a dressé des restrictions et des critères qui organisent la fondation de la famille, observent son maintien et sa stabilité, ce dans le but de sauvegarder l'individu et par conséquent la société, du fait que la stabilité de la famille est la garantie de celle de la société.

L'attention qu'accorde l'islam à la famille relate à la phase qui précède sa création, ce qui mènerait l'affection, l'harmonie, l'enter clémence et le bon entretien parmi ses membres. Cela est censé diminuer les causes de la démolition et du morcellement de la famille. L'islam exhorte à fonder la famille d'une façon légitime qui s'accorde bien avec la préservation de la dignité humaine et la nature saine. Il s'agit de mariage, une des traditions divines en toutes les créatures. Allah, gloire à Lui dit : « Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments]: de couple. Peut-être vous rappellerez-vous?" (Sourate Qui éparpillent, v. 49). Il dit, Exalté soit-Il; "Louange à Celui qui a créé tous les couples de ce que la terre fait pousser, d'eux-mêmes, et de ce qu'ils ne savent pas! », (Sourate Yasin, v. 36). Ainsi, l'alliance est une tradition cosmique qu'Allah rend parmi les signes de Son Omnipuissance et l'une de Ses preuves en termes de la création.

L'islam exhorte également à la formation et la stabilité de la famille en vue de peupler la terre, réaliser l'intérêt de la société, construire la patrie, ce dans le but d'atteindre les finalités sublimes, en l'occurrence, parmi d'autres, propager la chasteté et la vertu, préserver la société de débauche et turpitude de toute forme et la solidarité des familles par voie de l'alliance.

Le prophète, à son tour, a encouragé les jeunes à se marier tout en élucidant les vertus.

Par ailleurs, l'islam met en garde contre tout ce qui va à l'encontre du peuplement de l'univers dont le célibat et le boycott des femmes.

Comme la stabilité familiale avec toutes les acceptions du terme : la tranquillité, l'a sérénité et la certitude est un requis légitime et vital cherché par l'islam, l'islam a mis des fondements légaux sains et une méthode solide pour établir le bon entretien et la bonté entre le couple à tel point que se réalise la stabilité. ces fondements sont:

- Le bon choix de la part de deux partenaires chacun de l'autre. Le prophète conseille à l'homme de bien choisir sa partenaire du fait qu'elle sera la bonne éducatrice qui préservera son honneur et ses biens. En outre, elle représente le meilleur des délices de la vie. Ibn Omar (qu'Allah l'agrée lui et son père) rapporte que le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit : « la vie a des délices dont en tête l'épouse vertueuse ». Une fois que les familles se fondent sur le bon choix, se réalise l'apaisement, la sérénité, l'affection continue et la clémence réciproque à tel point que le mariage devienne le bienfait le plus noble et le plus fructueux. Il faut que ce choix soit basé sur la religiosité et les bonnes moralités. L'épouse joue un rôle capital au sein de la famille ; sa droiture rend droite la famille, voire la société entière. Sa défiance cause directement l'écroulement de la famille.

  Le poète dit :

  Une mère est une école dont la bonne formation résulte la fondation d'un peuple à race noble.

  Dans la même perspective le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) conseille à la femme de choisir son partenaire en vertu de sa religiosité et ses bonnes moralités. Par conséquent, le bon chois en vertu de la bonne conduite réalise à la famille cette stabilité qui conduit au progrès de la société.

- Parmi les piliers de la stabilité de la famille est le fait que chacun de deux partenaires observe ses devoirs et ses droits. L'islam a lis au pied d'égalité les droits et devoirs de chacun vis-à-vis de l'autre. Il ne sied à l'un de deux partenaires de réclamer ses droits avant de remplir ses devoirs, ce pour réaliser l'affection et la sérénité qui abouteraient à la stabilité de la famille.

L'islam établit ces droits et devoirs et les a repartis à tous et à toutes tout en obligeant les membres de la famille à les observer. Par ces droits il y a ceux matériels, moraux, éducatifs, la participation constructive en termes de remplir les responsabilités, la nécessité de la coopération de tous les membres de la famille en matière des charges et exigences de la vie.

Un compagnon demanda le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui): « en quoi consiste le droit de l'épouse sur son mari ? Le prophète de dire : « c'est de la nourrie autant que tu te nourris, de l'habiller autant que tu t'habilles, de ne pas frapper le visage, ne pas dire des injures et ne pas l'abandonner, sauf au foyer ». (sunnas d'Abou Daoud)

Asmaa Bint Zayd l'ansarite interrogea le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui): nous, les felles, sommes interdites et obligées à rester dans vos demeures pour assouvir vos désirs et concevoir vos enfants. Quant à vous, les hommes, vous êtes préférés par assister la prière de vendredi, la prière en groupe, rendre visite aux malades, assister aux funérailles, pèlerinage après pèlerinage en outre le djihad dans le sentier d'Allah. Si l'un parmi vous sort en pèlerinage, en petit pèlerinage ou au combat, nous vous préservons les biens, tissons les habits et éduquons les enfants. Aurons-nous le droits d'une part de vos rétributions, ô prophète ? le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) s'adressa à ses compagnons et dit : « avez-vous entendu un propos pareil d'une femme au sujet de sa religion ? Les compagnons répondirent ; « notre foi, nous n'imagions point qu'une femme soit aussi bien orientée. le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) s'adressa à elle: « pars et informe toutes les femmes que lorsqu'une femme réussisse d'une une bonne épouse qui

cherche à satisfaire à son mari et suivre ses recommandations vaut toute l'œuvre des précitée. »

Alors, la réussite et la stabilité de la famille sont conditionnées par observer les droits et devoirs de la part de tous ses membres.

Parmi les éléments qui favorisent la stabilité du foyer est la propagation de la miséricorde parmi ses membres. Cela se tient l'une des valeurs desquelles doit se caractériser le couple pour que la famille vive en sérénité. La miséricorde réciproque dans toute la société est garantie par son existence au sein de la famille. Notre exemple idéal en est le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) qui éprouvait inlassablement la miséricorde vis-à-vis de ses épouses, enfants et petits-enfants. le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) était le meilleurs pour sa famille.

Lorsque la miséricorde s'absente dans un foyer, celui-ci deviendrait une misère et une destruction, à tel point qu'il soit indispensable que tous les membres de la famille s'entretiennent avec affection.

Parmi les facteurs de la stabilité familiale il y a le bon entretien avec convenance. Allah nous ordonne de le faire et son prophète aussi. Chacun de deux époux est invité à s'entretenir convenablement vis-à-vis de son partenaire. Allah dit : « elles vous sont une vêture et vous leur sont une vêture », Sourate la vache, v. 187. Cela comporte la parole douce, l'acte louable, la tolérance, la coopération, le respect, la concertation, la confidentialité, éviter les causes de discorde et toutes les bonnes moralités. le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui), ainsi que ses honorables compagnons nous ont tracé le meilleurs exemple du bon entretien avec les épouses. Au cours d'un hadith Ayesha fut interrogé : comment était le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) à son foyer ? Elle répondit ; il était appliqué aux affaires de ménage, lorsqu'on annonçait la prière, il y sortait vite. (Sahih d'Al Bokhari). D'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée, lui et son père), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) dit: « j'aime bien me toiletter pour mon épouse autant que j'aime qu'elle me le fasse…….. je n'ai pas toujours envie d'en prendre tout mon droit...

Parmi les choses qui favorisent la stabilité familiale est le fait que l'un de deux partenaire ne surcharge son homologue. La concertation accroît l'affection et l'amour. Une question qui est en apparence d'une importance minime, ç savoir, l'allaitement, Allah en dit : « Et si, après s'être consultés, tous deux tombent d'accord pour décider le sevrage, nul grief a leur faire. » sourate la vache, v. 233. La concertation entre le couple, voire entre tous les membres de la famille est une nécessité et un mode de vie en islam. L'ordre de cette concertation est sous forme généralisant dans le coran, Allah dit : « qui répondent à l'appel de leur Seigneur, accomplissent la Salat, se consultent entre eux à propos de leurs affaires, dépensent de ce que Nous leur attribuons, » sourate la concertation, » v.38. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) mit ce principe en application. La sunna abonde de plusieurs situations attestant la concertation du prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) avec ses épouses. On en cite le fait que le jour de Hodeibiah, lors de la conclusion du pacte de réconciliation avec Qoraiche, le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) ordonna ses compagnons de se raser et égorger leurs sacrifices. Le transmetteur du hadith dit : par Allah, personne n'exécuta même après la répétition de l'ordre prophétique pour trois fois. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) entra chez Oum Salama lui évoquer ce que firent les compagnons. Elle lui dit : si tu aimes bien qu'ils exécutent ton ordre, alors, sors sans dire un mot à personne, puis, égorge ton sacrifice et interpelle ton coiffeur pour qu'il te coupe les cheveux. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) se soumit au conseil, alors, tous les compagnons se précipitèrent à égorger leurs sacrifier et à se raser à tel point de risquer d'entretuer. (rapporté par Al Bokhari). Al Hassan Al Bassri commenta : le prophète se passait du conseil d'Oum Salama, mais il voulut de donner l'exemple à tel point que l'homme ne se sente aucune gêne de concerter avec son épouse.

Parmi les piliers de la stabilité familiale il y a la pension qui est droit de tous les membres et incombe ç l'homme en tant que parrain de la famille. Allah dit : « Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs bien »

sourate les femmes, v.34, « Au père de l'enfant de les nourrir et vêtir de manière convenable. Nul ne doit supporter plus que ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Même obligation pour l'héritier." Sourate la vache, v.233 et "Que celui qui est aisé dépense de sa fortune; et que celui dont les biens sont restreints dépense selon ce qu'Allah lui a accordé. Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné, » sourate le divorce, v.7

L'un des fondements de la stabilité au sein de la famille est le fait d'établir l'équité à tous ses membres. Bien éduquer les enfants à l'islamique, leur enseigner les rituels de la religion et leur établir l'équité constituent l'élément fondamentale de la stabilité familiale. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) mit en garde contre la discrimination entre les enfants en termes d'entretien, ce pour préserver la solidarité et l'harmonie familiale. An-Noàman Ibn Bachir (qu'Allah l'agrée, lui et son père), rapporte : mon père me fit donnation d'une partie de ses bien. Oum Amra Bint Rawahah (ma mère) lui dit : je ne serai satisfaite à moins que tu en informe Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui). Mon père alla en interroger Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) et lui demander de le témoigner. Le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) lui demanda : « as-tu le fait pour tous tes enfants ? », Non, répondit mon père. Il lui dit : « prémunissez-vous d'Allah et soyez équitables vis-à-vis de vos enfants ». Alors, mon père renonça à cette donation. (rapporté par Muslim).

L'islam considère la famille avec respect. Elle est pour lui un lien sacré à finalités sublimes que l'islam cherche à le maintenir fort et cohérent, pour qu'il puisse réaliser ses objectifs et se durcit devant les malheurs. C'est pourquoi l'islam accorde une attention particulière à la famille avec un ensemble de règles dans le but que sa construction soit consolidée, ce qui préserverait la société contre toute forme d'excès, de radicalisme et de transgression. L'attention que l'islam accorde à la famille et ses fondements de stabilité vise la cohérence des individus de la communauté et réaliser le progrès et le bien-être.

Lorsque la famille se stabilise, tous les membres se sentiront sécurisés au stade psychologique, corporel, social et économique.

Cela aura son impact sur la paix et sécurité de la société. L'islam considère que la stabilité de la famille est un bon moyen pour préserver la société contre le chaos et le désordre. Cette paix sociale commence par la famille et se termine par la société passant par l'école.

La famille, c'est la première école dans laquelle l'enfant distingue le vrai du faux, le bien du mal, apprend porter la responsabilité, la liberté d'expression. C'est au sein de la famille qui se dessine le caractère de l'enfant, les traits de son identité et par conséquent, il serait un bon citoyen dans une société saine.

Ce n'est exclusivement par la force qu'on pourrait imposer la sécurité. Cette dernière découle des membres de la société et de leur conscience. La famille joue le rôle prépondérant dans la formation et le développement de cette conscience.

Le droit de l'enfant à l'éducation et à la bonne formation

Donner un enfant à l'homme est un bienfait qu'Allah accorde à qui Il veut. Ce don divin, qui réjouit les cœurs, vise à assurer la continuité du genre humain : « A Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de filles à qui Il veut, et don de garçons à qui Il veut, ou bien Il donne à la fois garçons et filles ; et Il rend stérile qui Il veut. Il est certes Omniscient et Omnipotent[158]. »

. L'enfant, pour ses deux parents, est la source de leur bonheur et de leur réjouissance dans la vie : « Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde. Cependant, les bonnes œuvres qui persistent ont auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et [suscitent] une belle espérance[159]. »

Ce bienfait généreux exige de faire preuve de gratitude et de reconnaissance à l'égard du Seigneur comme l'avait fait le Prophète Ibrahim après avoir été comblé de ce don divin : « Louange à Dieu ! Dans ma vieillesse, Il m'a donné Ismaël et Isaac ! – Mon Seigneur est Celui qui exauce la prière – Mon Seigneur ! Fais que je m'acquitte de la prière, moi, ainsi que ma descendance. Exauce ma prière, ô Notre Seigneur[160] ! ». Remercier Allah pour ce bienfait en assure certes la continuité comme l'indique ce verset coranique : « Votre Seigneur ne vous a-t-Il pas prévenus, en disant : "J'augmenterai Ma grâce, si vous êtes reconnaissants[161]. ». Il faut prendre soin de la bonne formation de l'enfant dans l'espoir de voir naitre une génération qui observe les droits d'Allah et respecte les droits des parents, de la patrie et de la société.

L'Islam accorde un intérêt particulier à l'éducation de l'enfant pour lui assurer une vie heureuse dans l'ici-bas et à l'au-delà. Il s'intéresse même au milieu où il doit être élevé. Il recommande à l'homme de choisir une épouse pieuse pour que l'enfant soit élevé dans une atmosphère islamique où règne le bonheur familial. A ce propos, le Prophète dit : « Choisis la femme pieuse ainsi tu seras gagnant. ».

---

[158] Coran, ach-Chura, 49-50
[159] Coran, al-Kahf, 46.
[160] Coran, Ibrahim, 39-40.
[161] Coran, Ibrahim, 7.

L'Islam s'est intéressé au sujet de l'enfant avant l'apparition des organisations internationales qui défendent les droits de l'enfant. L'intérêt porté par l'Islam à ce sujet s'explique par le fait que l'enfance est une phase importante et critique dans la vie de l'être humain ; car il s'agit d'une phase préparatoire à la maturité et à la formation de la personnalité. L'Islam a établi les législations qui protègent les droits de l'enfant pour qu'il puisse être un membre efficace dans sa famille et la société toute entière. Le soin accordé par l'Islam à l'enfant commence dès son développement dans le ventre de sa mère. Il lui assure des droits qui doivent être respectés par les deux parents et interdit toute atteinte à son être durant sa vie fœtale. Il a interdit l'avortement et imposé à la femme enceinte de prendre soin de son fœtus tout au long de la période de la grossesse. Il a permis à la femme enceinte de rompre le jeûne de Ramadan si elle a des craintes pour la santé du fœtus. Anas rapporte que le Prophète dit :

« Allah autorise au voyageur de raccourcir la prière et à l'enceinte et à la nourrice de rompre le jeûne[١٦٢]*. ».*

De plus, l'Islam recommande aux deux parents de bien choisir le nom de leur enfant. A ce propos, Abu ad-Darda' rapporte que le Prophète dit : « Au jour du Jugement Dernier, vous serez appelés par vos prénoms et les prénoms de vos parents. Choisissez donc bien vos prénoms ! ». Dans le même sens, Nafi rapporte d'après Ibn 'Omar que le Prophète dit : « Les prénoms les plus préférés pour Allah sont 'Abdullah et 'Abdul Rahman[١٦٣]. ». L'Islam a institué des rites à observer à la naissance d'un enfant : « Le sacrifice *('Aqiqa)* à l'occasion de la naissance d'un enfant doit avoir lieu le septième jour de la naissance où on lui rase la tête et on lui donne un nom[١٦٤]*. ».* Le Prophète Prophète réprouvait les mauvais noms qui provoquent le dégoût : « Ne donnez pas à vos enfants le nom Rabaha, Yasara, Aflaha ou Nafi'a[١٦٥]. ». En effet, L'Islam nous interdit de donner un mauvais nom à l'enfant pour ne pas le choquer et ébranler la confiance en soi. Un homme vint voir Omar Ibn al-Khattab pour se plaindre de son fils désobéissant. Omar fit venir le fils et le mit en garde contre le fait de désobéir à son père.

- « Ô Emir des Croyants, un fils n'a-t-il pas des droits sur son père ? », dit le fils.

---

[162] Rapporté par An-Nassai.
[163] Sunan Abu Daoud.
[164] Sunan at-Termizi.
[165] Sahih Muslim.

~ « Si », répondit Omar.

~ « Lesquels, ô Emir des Croyants ? ».

~ « Il doit bien choisir sa mère, lui donner un nom convenable et lui apprendre le Coran. », dit Omar.

~ « Mon père n'a rien fait de tout cela. Ma mère est une esclavedont l'ancien maitre est un adorateur du Feu. De surcroit, il m'a appelé *Djo'l* (scarabée) et il ne m'a rien appris du Coran, pas même une seule lettre. », rétorqua le fils.

Omar se tourna alors vers l'homme et lui dit : « Tu es venu te plaindre de l'ingratitude de ton fils. Mais avant qu'il ne soit ingrat envers toi, tu as fait preuve d'ingratitude envers lui et tu lui as fait du mal avant qu'il ne t'en fasse. ».

Sofiane ath~Thawry dit : « Le droit de l'enfant sur son père, c'est de lui choisir un beau nom, de le marier une fois devenu pubère et de l'éduquer bien. ». Sans doute, le beau nom donné à l'enfant l'aide à mener une vie non troublée par la moquerie et la raillerie et lui assure la quiétude psychologique et la paix intérieure.

En outre, l'Islam a déterminé la période de l'allaitement dont doit profiter l'enfant. A ce propos, Allah, le Très~Haut, dit dans le Coran : « Les mères qui veulent parfaire l'allaitement de leurs bébés les allaiteront deux années entières. Le père de l'enfant est tenu de pourvoir à la nourriture et à l'habillement de la mère d'une manière convenable. Mais à l'impossible nul n'est tenu, et un enfant ne doit pas être une source d'ennuis pour la mère ni pour le père. La même obligation incombera, le cas échéant, aux héritiers du père. Si les parents décident d'un commun accord de sevrer leur enfant, cela n'implique aucun inconvénient. De même qu'aucune faute ne vous sera imputée, si vous mettez votre enfant en nourrice, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue. Craignez Dieu, et sachez qu'Il voit parfaitement ce que vous faites[١٦٦] ! ».

Dans ce verset, Allah, Exalté soit~Il, ordonne à la mère d'allaiter son enfant pour une période de deux ans. Dans cet âge, l'enfant a besoin d'une nutrition propre à lui et qui est de nature à bien former son corps ; sachant que le lait de la mère est le plus nourrissant et le plus approprié à la nutrition de l'enfant. Mais si la mère est empêchée par la maladie d'allaiter son bébé ou bien l'enfant s'abstient de prendre le sein de sa mère, dans ce cas, le père doit chercher une nourrice pour son

[166] Coran, al-Baqara, 233.

enfant contre un salaire. Un nombre d'études médicales et psychologiques prouvent que la période d'allaitement désignée par l'Islam est nécessaire pour que le développement physique et psychique de l'enfant se réalise d'une façon exemplaire. Ces études prouvent également que durant cette période l'enfant, attaché à sa mère, goûte la tendresse, la quiétude et la paix intérieure.

En élevant l'enfant, il faut être tendre à son égard et éviter de le rudoyer. La *mère des croyants* Aicha rapporte que le Prophète lui dit : « O Aicha ! Dieu est doux et Il aime la douceur. Il donne pour la douceur ce qu'il ne donne pas pour la violence ni pour toute autre chose. ». En effet, la correction corporelle sème souvent la haine dans l'esprit de l'enfant et fait de lui une personne rebelle aux conseils de son éducateur. On rapporte quelques hadiths où le Prophète avait l'habitude de chatouiller ses petits-fils al-Hassan et al-Hussein et de les porter sur ses épaules. Toujours le Prophète adoptait la douceur et la tendresse dans toute sa conduite. Ibn Burayda rapporte d'après son père ce *hadith* : « Un jour pendant que le Prophète prêchait du haut de son minbar que ses petits-fils al-Hassan et al-Hussein sont entrés dans la mosquée en trébuchant. Le Prophète est descendu pour les porter en murmurant cette parole divine : *« Certes comme l'a dit notre Seigneur : « Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation pour vous »*[167]. ». *S'adressant aux fidèles, le Prophète dit : « J'ai vu mes petits marcher en trébuchant. Hors de moi, je me suis vu descendre pour les porter »*[168]. ».

L'éducateur, père, mère ou autre, doit suivre l'exemple du Prophète et adopter à l'égard de l'enfant une conduite douce et tendre. Il doit corriger ses fautes avec sagesse et habileté et éviter, en le corrigeant, de le brutaliser. La correction physique enracine dans l'enfant la peur, la lâcheté, la timidité excessive et l'hésitation et lui cause des troubles psychologiques très graves. Al-Ahnaf Ibn Qays dit : *« Ne sois pas rigide à l'égard de ton enfant pour qu'il n'espère te voir disparaitre de sa vie. ».* Pourtant, la punition s'avère parfois importante ; mais elle ne doit pas être adoptée à chaque faute commise par l'enfant.

L'Islam nous recommande également d'établir l'égalité entre nos enfants. En effet, la justice et l'égalité représentent un principe islamique fondamental comme l'indique bien ce verset coranique : *« Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'accomplissement de vos devoirs envers Dieu, et impartiaux quand vous êtes appelés à témoigner ! Que*

---

[167] Coran, at-Tagaboun, 15.
[168] Sunan an-Nissai.

l'aversion que vous ressentez pour certaines personnes ne vous incite pas à commettre des injustices ! Soyez équitables, vous n'en serez que plus proches de la piété ! Craignez Dieu ! Dieu est si bien Informé de ce que vous faites[169]*. ».*

Le Prophète ordonne aux deux parents d'adopter ce principe en se comportant avec leurs enfants. Al-Nu'mânIbn Bachir rapporte : « Mon père m'offrit quelque chose et 'UmraBentRawâha, ma mère, lui dit : « Je n'accepterai cela qu'une fois que tu auras fait témoigner le Messager d'Allah de ton geste. ». Mon père se rendit alors auprès du Messager d'Allah et lui dit : *« J'ai offert quelque chose au fils que j'ai avec 'UmraBentRawâha, mais cette dernière m'ordonna de te faire témoigner de mon geste, O Messager d'Allah. ». Le Prophète lui demanda : « As-tu donné la même chose à tes autres enfants ? » - « Non. », répondit-il. Le Prophète dit alors : « Craignez Allah et soyez équitables avec vos enfants*[170]*. ».*

L'équité à l'égard des enfants enracine en eux la valeur de la fraternité et fait d'eux des membres efficaces dans la société. En revanche, l'iniquité à leur égard fait d'eux des enfants désobéissants à leurs parentes et sème dans leur esprit une haine réciproque. Un nombre d'études psychologiques prouvent que les troubles psychiques et sociaux qui frappent l'enfant sont dus à son sentiment d'injustice et d'inégalité. L'histoire du Prophète Youssef et de ses frères en est une remarque révélatrice : « Joseph et son frère sont plus chers à notre père que nous, bien que nous soyons plus nombreux qu'eux. C'est là une préférence injuste de sa part. Tuez donc Joseph, dirent-ils, ou éloignez-le quelque part, et de cette façon vous jouirez tout seuls de l'affection de votre père et vous serez, après sa disparition, des gens bien considérés[171]. ».

L'Islam ordonne également aux deux parents de donner à l'enfant une éducation religieuse qui le met à l'abri des tentations et des voies du mal : « Ô vous qui croyez ! Préservez vos personnes et vos familles de l'Enfer qui se nourrit d'hommes et de pierres, et dont la garde est assurée par des anges inflexibles et sévères, qui ne désobéissent jamais à leur Seigneur et qui exécutent tout ce qu'Il leur ordonne[172]. ».

Apprendre à l'enfant les enseignements et les principes religieux est une obligation religieuse et fait partie des droits de l'enfant sur ses

---

[169] Coran, al-Ma'ida, 8.
[170] Rapporté par al-Boukhari.
[171] Coran, Youssef, 8, 9.
[172] Coran, at-Tahrim, 6.

deux parents. Dans ce sens, Ibn 'Abass nous rapporte ce hadith : « Un Compagnon dit au Messager d'Allah : « O Messager d'Allah ! Nous avons déjà appris les droits des parents sur leur enfant ; mais nous ne savons pas encore les droits de l'enfant sur ses deux parents. », et le Messager de répondre : « C'est de lui donner un beau nom et de l'éduquer bien. ».

L'éducation donnée à l'enfant doit se faire avec douceur et délicatesse comme le faisait le Prophète. Ibn 'Abass dit : « J'étais une fois assis en croupe sur la monture du Prophète quand il me dit : « Jeune homme ! Je vais t'enseigner ces quelques paroles : Observe les commandements de Dieu et Dieu te préservera. Observe les commandements de Dieu et tu trouveras Dieu à tes côtés. Quand tu demandes quelque chose, demande-la à Dieu. Quand tu as besoin d'aide, demande-la à Dieu. Sache que si tout le monde s'associait pour te faire du bien, ils ne pourront le faire que le bien que Dieu a déjà écrit pour toi. Que s'ils se coalisaient tous pour te faire du mal, ils ne pourraient te faire que le mal que Dieu a déjà écrit pour toi. Les plumes du destin se sont depuis longtemps arrêtés d'écrire et l'encre des pages (du destin) est désormais bien sèche[173]. ». Dans un autre hadith, le Prophète met l'accent sur l'importance de la douceur en éduquant l'enfant : « Alors que j'étais enfant sous la charge du Prophète, [durant un repas,] ma main se promenait autour du plat, le Prophète me reprit en ces termes : « O enfant, mentionne le Nom de Dieu [avant de commencer], mange de la main droite et mange ce qui se trouve devant toi[174]. ».

L'imam al-Ghazali dit : « L'enfant est un dépôt confié aux deux parents. Il est né pur et innocent. Il faut l'habituer à faire le bien pour qu'il soit heureux dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. ». Donc, les parents ou l'éducateur doivent être, pour l'enfant, un exemple à suivre. Ils doivent se parer de bons caractères et être conscients que l'enfant imite leur conduite, bonne ou mauvaise. A cet effet, un poète arabe dit :

La conduite de l'enfant est le reflet de ce que ses deux parents lui ont déjà appris.

Il est à noter également que l'enseignant à l'école joue un rôle important dans l'éducation de l'enfant. Il représente, en fait, les valeurs de la société et il doit éduquer les enfants sur les valeurs et les

---

[173] Rapporté par at-Termizi.
[174] Rapporté par Muslim.

traditions de la société où ils vivent. En effet, la bonne formation de l'enfant est la responsabilité de toute la société et il incombe à chacun de nous d'assumer bien cette responsabilité sociale : « Vous êtes tous comme des bergers à qui on demanderait compte de leurs troupeaux. Le chef est un berger, l'homme est le berger de sa propre famille, la femme est la bergère de la maison de son mari et de ses enfants. Vous êtes tous bergers et vous êtes tous responsables de l'objet de votre garde[١٧٥]. ».

Enfin, nous devons aspirer à un avenir meilleur pour nous et nos enfants. Nous ne pouvons pas vivre sans espoir. Le pessimisme, la déception, le découragement sont au regard de l'Islam des péchés majeurs comme l'indique bien ce hadith : 'Abdullah Ibn 'Abass rapporte qu'un homme est venu interroger le Prophète : « O Messager d'Allah! Quels sont les péchés majeurs ? », « Donner à Allah un associé et désespérer de Sa bonté et Sa miséricorde. Quiconque s'en met à l'abri entrera certes au Paradis. ».

[175] Recueil d'al-Boukhari.

La bonne parole et les étiquettes du dialogue
Le 1er saffar 1437 le 18 novembre 2015

I- Les elements
1- La bonne parole et son impact sur la droiture de l'âme
2- Importance du dialogue en bonne parole dans la vie de l'homme
3- Etiquettes du dialogue en Islam
4- Exemple du dialogue constructif tiré du Coran
5- Des désavantages qui sapent le dialogue
II- Les preuves coraniques

1-" **.** Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants » (sourate les Romains, v 22

2- « Et dites aux gens une bonne parole », sourate la vache, v 88

3- «**53.** Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le Diable sème la discorde parmi eux. Le Diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré. », Sourate le voyage nocturne v 53

4- N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel? **25.** Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur. Allah propose ses paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent. », Sourate Abraham, v 24 et 25

5 Quiconque veut la puissance (qu'il la cherche auprès d'Allah) car la puissance tout entière est à Allah: vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action. Et quand à ceux qui complotent de mauvaises actions, ils auront un dur châtiment. Cependant leur stratagème est voué à l'échec. » Sourate le Créateur, v 10b

6- « **125.** Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés.

7- « . Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: ‹Je vais établir sur la terre un vicaire ‹Khalifa›. Ils dirent: ‹Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier?› - Il dit: ‹En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!›. » sourate la vache, v 30
8- . Ils dirent: ‹Ô Noé, tu as disputé avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques›. », sourate Hud, v 32
9- Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui: ‹Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme? », Sourate la caverne, v 37

Des preuves tirées de la tradition prophétique :-

1- D'après Ayesha, la mère des croyants (qu'Allah l'agréé), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : « l'homme le plus haï par Allah est l'adversaire acharné » (rapporté par Al Bukhari)
2- D'après An-Nooman Ibn Saad (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : »dans le paradis, il y a des sentiers dont l'envers apparait à travers l'endroit et vice versa, un bédouin demanda : pour qui sont-ils ö prophète ? le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : « pour celui qui ne dit que la bonne parole, qui donne la nourriture aux indigents, accomplit le jeûne et fait la prière de nuit alors que les qutres sont endormis » (rapporté par At-Termizi)
3- D'après Abou Horeira (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : »le serviteur pourrait énoncer insciemment un mot qui pourrait encourir la satisfaction d'Allah, grâce auquel il s'élève des grades dans le paradis, le serviteur pourrait énoncer insciemment u mot susceptible d'encourir la colère d'Allah, grâce auquel, il fait hutedans l'enfer pour soixante dix ans », (unanimement rapporté)
4- D'après Abou Horeira (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : »à chacun des membres de l'homme il faut un acte charitable : à chaque lever du soleil, quand on arbitre

équitablement entre deux adversaire, il s'agit d'un acte charitable, lorsqu'on aide un homme à monter sa bête ou lui lève sa provision, il y a un acte charitable, la bonne parole est une sorte de charité, chaque pas qu'on marche pour la prière est une charité, enlever les inconvénients de la route est une charité », (unanimement rapporté)

5- D'après Abou Salamah (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : »jesuis garant d'une demeure au milieu du paradis pour celui qui renonce aux polémique même s'il a raison, une demeure au centre du paradis pour celui qui renonce au mensonge même à titre de plaisanterie et une demeure en haut de paradis pourcelui de onne moralité » (rapporté par Abou Daoud)

6- D'après Abdullah Ibn Massoud (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : « pire soient les discuteurs », il l'a répété trois fois, , (rapporté par Muslim)

7- D'après Ayesha (qu'Allah l'agrée), le prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés à lui) adit : »la douceur, à chaque fois qu'elle se trouve dans une affaire, elle l'embellit, à chaque fois qu'on l'enlève d'une affaire, cette dernière deviendrait mauvaise », (rapporté par Muslim)

III- Le sujet ;-

Allah créa l'homme sous la forme la plus parfaite. Parmi les signes d'Allah à ce propos est la diversité des fonctions de l'homme. De cette diversité résulte une variation des perception de la prononciation et du contenu de la parole .cela se tient une des traditions d'Allah dans la création, Allah dit : « **.** Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,)**.** sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Et la parole de ton Seigneur s'accomplit: ‹Très certainement, Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble›. » Sourate Hud, v 118, 119. Alors, cette diversité et cette variation parmi les humains sont normales en matières des langues, idiomes, couleurs, conditions, perceptions, connaissances, mentalités et autres, cette

différenciation ‘est à lever qu’à travers un dialogue calme et constructif qui rapproche les points de vue, s’adresse aux raisons, ce avec de la bonne parole qui mène au chemin du bien et de la rectitude.

La bonne parole est certes le bon outil du calme dialogue, c’est pourquoi Allah lui fait la parabole du bon arbre. Le prophète aimait et exhortait la bonne parole où il dit : « point de contamination qui se produit tout seule, point de mauvaise augure, il me plait la bonne augure, on lui demanda : c’est quoi la bonne augure ? il dit : c’est la bonne parole », (rapporté par Al Bukhari)

La bonne parole est l’une des plus importantes causes de la gratitude, de la piété, des bonnes actions et d’avoir le pardon des péchés. C’est grâce à laquelle qu’on met fin aux causes d’animosité, qu’on ferme les portes de la sédition, qu’on propage l’esprit d’amour et de bonté, du fait que la bonne parole réunisse le bien de deux vies. Allah nous ordonne d’adresser la bonne parole à tout le monde sans exception.

Le verbe d’un homme reflète sa personnalité, il risque d’être toute sa vie, c’est grâce auquel qu’il s’élève aux rangs les plus sublimes ou descend aux gouffres de l’enfer.

Le dialogue avec la bonne parole est le bon moyen qui mène à lever les incertitudes t de connecter et se mettre en bonne entente avec les autres. Il s’agit d’une des bons moyens d’interconnaissance et de sympathie. Ce moyen a son importance en termes du retour au vrai. Il est toujours le chemin indispensable menant à bien éduquer l’âme.

C’est ç travers l’élévation de la valeur du dialogue qu’Allah, Gloire à Lui, a bien éduqué Ses serviteurs en personne de Son Messager Mohamad (que le salut et les bénédictions d’Allah soient lui accordés), à tel point que ce dialogue donne son fruit demandé, à savoir, orienter le gens vers le vrai. Celui qui contemple les versets coraniques et les hadiths prophétiques tombera sur une bonne quantité de textes qui orientent toute la communauté vers l’importance du dialogue avec tout le monde par la bonne parole. En outre, ces textes nous enseignent les étiquettes du dialogue et

du débat, les moyens d'argumentation, la discussion avec les bons moyens, du fait que la finalité du dialogue est de guider l'autre vers la bonne voix, chose qui ne se réaliserait qu'avec des règles et restrictions à bien considérer. Même les gens du livre qui nous contredisent en termes de la doctrine, Allah nous ordonne de discuter avec eux de la bonne exhortation et de la douceur qui est l'ornement de toute chose.

Parmi les formes du dialogue qu'Allah nous a racontés dans le Coran est Son dialogue avec les anges où Il dit : « Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: ‹Je vais établir sur la terre un vicaire ‹Khalifa›. Ils dirent: ‹Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier?› - Il dit: ‹En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!›. Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit: ‹Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques!› (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam). Ils dirent: ‹Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous a appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage›. Il dit: ‹Ô Adam, informe-les de ces noms;› Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms, Allah dit: ‹Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez?›» Sourate la vache, v.30-33

Vient dans la même perspective Son dialogue avec Jésus-Christ où Allah dit : « Rappelle-leur) le moment où Allah dira: ‹Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens: ‹Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah?› Il dira: ‹Gloire et pureté à Toi! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. Je ne leur ai dit que ce Tu m'avais commandé, (à savoir): ‹Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur›. Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose. Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage›. Allah dira: ‹Voilà le jour où leur véracité va profiter aux véridiques: ils auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement.› Allah les a agréés et

eux L'ont agréé. Voilà l'énorme succès.» , Sourate la Table servie, v.116 -119

Le Saint Coran a également notifié une bonne partie des dialogues des prophètes avec leurs peuples où apparaissent les bons moyens et les bonnes exhortations desquels se servissent les prophètes lorsqu'ils s'adressent à leurs peuples dans le but de les orienter vers le bon chemin. Le meilleur exemple en est ce que raconte le Coran relativement au dialogue de notre prophète (que le salut et les bénédictions d'Allah lui soient accordés) avec les polythéistes de la Mecque qui insistent sur le fait qu'ils ont absolument raison alors que les adversaires ont tort. Le Coran nous dit : « Dis: «Qui vous nourrit du ciel et de la terre?» Dis: «Allah. C'est nous ou bien vous qui sommes sur une bonne voie, ou dans un égarement manifeste». Dis: «Vous ne serez pas interrogés sur les crimes que nous avons commis, et nous ne serons pas interrogés sur ce que vous faites». Dis: «Notre Seigneur nous réunira, puis Il tranchera entre nous, avec la vérité, car c'est Lui le Grand Juge, l'Omniscient».», Sourate Saba, v. 24-26

Dans ces versets le prophète ne procède pas à qualifier les polythéistes d'égarés malgré sa connaissance de cette vérité, se mets à pied d'égalité avec eux en dépit de son rang le plus sublime, éprouve le respect de la liberté des autres de choisir leurs croyances et ainsi de suite des étiques les plus sublimes de dialogue et discussion.

Vient dans la même perspective le dialogue entre le prophète avec son épouse Om Salamah le jour de Hodeibeyah où il respecta son point de vue et l'a mis en exécution, ce qui montre un engagement de la part du prophète des consignes divines du dialogue.

Pour que le dialogue soit constructif et fructueux il faut considérer quelques règles dont :

1- Etre sincère à Allah en dialogue et ne pas chercher ni ostentation, ni suprématie sur les autres à tel point de chercher le vrai même chez l'adversaire.

2- Se purifier intégralement pour la quête de la vérité qui est toujours la demande du croyant.
3- L'équité et la justice vis-à-vis de l'adversaire en vertu du verset parlant des gens du livre : «Mais ils ne sont pas tous pareils. Il est, parmi les gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant. », sourate la Famille d'Imran, v.113, et ce dialogue équitable de la fourmi avec ses sœurs lorsqu'elle parle de Salomon et son armée « Quand ils arrivèrent à la Vallée des Fourmis, une fourmi dit: «Ô fourmis, entrez dans vos demeures, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans s'en rendre compte».», sourate les Fourmis, v.18
4- S'engager de la tranquillité pour convaincre l'autre de votre argument, du fait que la voix élevée se tienne preuve sur la faible évidence. On cite à ce propos l'exemple d'Ibn Abbas lorsqu'il alla discuter avec les kharijites. Bien habillé, ils le contredirent, il répond par le verset : « Dis: «Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures?» Dis: «Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection.» Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent.», sourate Al araf, v.32. Ils le demandèrent : pourquoi viens-tu nous rencontrer ? il répondit : je viens avec les compagnons du prophète et vous, vous n'avez parmi vous aucun de ces compagnons. En outre, je viens de chez le cousin du prophète (il entend Ali Ibn Abou Taleb). Il continua le dialogue dans cette perspective ç tel point qu'une bonne partie d'eux s'est retourné aux rangs de l'armée d'Ali sans une seule versée de sang.
5- Eprouver la modestie dans le but de convaincre l'adversaire et l'attirer vers la bonne voie. Ç chaque fois qu'une partie éprouve la modestie et la douceur au cours du dialogue, l'autre partie ne peut que lui redonner cette bonne attitude. Le prophète dit : « quiconque éprouve la modestie pour Allah, Allah lui élève le rang », Rapporté par Muslim.

6- Eviter la polémique et la dialectique autant qu'il se peut, du fait que cela provoquerait l'adversaire et se tient un empêchement devant la réussite du dialogue.
7- Accepter de trancher les litiges conformément au Coran et à la Sunna, à condition d'en déduire les sentences par la logique et la conviction et non pas d'après la passion. Allah dit : «Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement). », Sourate les Femmes, v.59
8- L'écoute et la bonne audition, nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas ce talent. A ce propos, on cite le dialogue du prophète avec Al Waleed Ibn Al Moghira où il lui demanda de l'écouter attentivement d'abord. Al Waleed s'est soumis et le prophète lui a récité le début de la Sourate (les versets détaillés) : « Ḥ'ā, Mīm[(2)]. [C'est] une Révélation descendue de la part du Tout Miséricordieux, du Très Miséricordieux. Un Livre dont les versets sont détaillés (et clairement exposés), un Coran [lecture] arabe pour des gens qui savent, annonciateur [d'une bonne nouvelle] et avertisseur. Mais la plupart d'entre eux se détournent; c'est qu'ils n'entendent pas. Et ils dirent: «Nos cœurs sont voilés contre ce à quoi tu nous appelles, nos oreilles sont sourdes. Et entre nous et toi, il y a une cloison. Agis donc de ton côté; nous agissons du nôtre.», lorsqu'il entendit ces versets, Al Waleed a bien réfléchi, alors, ce fut un bon début de dialogue. Il ne faut pas non plus élever la voix au cours du dialogue du fait que le Coran a reproché et dénoncé la haute voix. Il ne faut exagérer de qualifier injustement l'adversaire de mauvais attributs pour que cette dernière ne se lasse de l'équite et insiste sur l'égarement.

Enfin, l'homme a toujours besoin d'observer les étiquettes du dialogue dans le but de se communiquer avec les autres à l'instar de ce que faisaient le prophète et ses compagnons qui attiraient les cœurs par la bonne parole.

Le danger que représentent les appels destructifs et la nécessité de lutter contre

La sécurité et la stabilité font partie des bienfaits les plus généreux d'Allah. Sans ces deux bienfaits, l'homme ne recouvre pas sa tranquillité et sa paix intérieure même s'il est le plus riche au monde. Sans doute, le bien-être et le bonheur dans cette vie ne peuvent être réalisés indépendamment de la sécurité et de la stabilité du pays. A cet effet, le Prophète dit : « Celui qui se réveille le matin en sécurité et en bonne santé tout en ayant de quoi se nourrir pour sa journée, c'est comme si toutes les richesses du monde lui appartenait[١٧٦]. ».

La sécurité et la stabilité sont tant recherchées par tout le monde. Elles ont été réclamées par le *père des Prophètes* Ibrahim qui a invoqué son Seigneur en faveur de sa famille et de son peuple en disant : « Seigneur ! Fais de cette cité un lieu inviolable et prospère pour ceux de ses habitants qui croient en Toi et au Dernier Jour[١٧٧] ! »

Dans son invocation, le Prophète Ibrahim a réclamé d'abord la réalisation de la stabilité de la Mecque ; car, la prospérité sans sécurité ne procure à l'homme aucune satisfaction. Alors, l'homme retrouve son bien-être et goûte la douceur de la vie si la sécurité règne partout. Dans la même invocation, Ibrahim est allé plus loin en citant la sécurité avant les actes d'adoration et la proclamation de l'unicité divine : « Seigneur, implora Abraham, fais de cette cité un havre de paix ! Préserve-moi ainsi que ma descendance de l'adoration des idoles[١٧٨]. ». Grâce à l'invocation bénie du Prophète Ibrahim, la Mecque est devenue une cité stable et paisible et le berceau de l'Islam ; la tribu koraichite a joui de la prospérité et de la paix : « Que les Qurayshites adorent le Seigneur de ce temple la Ka`ba, qui les a préservés de la faim et les a rassurés de la crainte[١٧٩] ! », « Ne voient-ils pas que Nous

---

[176] Rapporté par at-Termizi.
[177] Coran, al-Baqara, 126.
[178] Coran, Ibrahim, 35.
[179] Coran, Quoraich, 3,4.

avons établi pour eux une enceinte sacrée et sûre, pendant que l'insécurité et les rapts règnent tout autour ? Vont-ils continuer à croire au mensonge et à méconnaître les bienfaits du Seigneur [١٨٠] ? ».

Grâce à la sécurité et à la stabilité, les pays prospèrent et les gens mènent une vie stable et aisée comme c'était le village de Saba' auquel Allah a accordé paix et sécurité : « Et Nous établîmes entre eux et les cités que Nous avions bénies d'autres cités à portée de regard et séparées par des étapes rapprochées. Voyagez entre elles, de nuit et de jour, en toute sécurité [١٨١]. ».

En vérité, le désordre sécuritaire affecte le déroulement paisible de la vie des gens et des pays et affecte même l'acquittement des actes du culte, fin ultime de la création de l'homme. Ne remarque-t-on que la prière dite « prière de la peur » diffère de la façon dont on accomplit la prière normale ?! Ne remarque-t-on également que la sécurité de la route figure parmi les conditions d'obligation du pèlerinage ?! Donc, le fidèle ne peut s'acquitter des actes cultuels de la manière la plus parfaite en absence de la sécurité et de la stabilité.

Dans la nation où règne la paix, les citoyens ne craignent rien pour leurs personnes, leurs biens et leur honneur et la société toute entière jouirait alors d'une vie stable loin des troubles et des tensions. Donc, la réalisation de la sécurité est une nécessité religieuse et une réclamation nationale. Elle constitue en soi un des objectifs suprêmes de la religion.

Les facteurs de la stabilité :

L'homme doit aimer et découvrir la valeur de sa patrie tout en jouissant de la marge des libertés accordés dans son sein. Ce sens a été traduit par le Prophète après son émigration vers Médine. Malgré la cruauté des habitants de la Mecque à son égard, le Prophète, par nostalgie patriotique, dit à son départ d'elle : « Par mon Seigneur, tu es la ville la plus bénie et la plus

[180] Coran, al-'Ankabout, 67.
[181] Coran, Saba', 18.

préférée au regard d'Allah. Je n'aurais jamais pensé à te quitter, si tes habitants ne m'avaient pas expulsé[182] ! ». Dans une autre version rapportée par Ibn 'Abass, le Prophète dit : « Tu es la ville la plus douce et la plus aimée pour moi. Je n'aurais jamais pensé à te quitter, si tes habitants ne m'avaient pas expulsé[183]. ». Dans ce hadith, le Prophète enracine en nous l'amour et la fierté patriotiques. Après son émigration vers Médine, le Prophète, en établissant les piliers de la société musulmane, cherchait à enseigner aux Compagnons et au monde entier que les patries ne peuvent être établies que par les amoureux de la patrie. A ce propos, Aicha rapporte que le Prophète dit : « O Seigneur ! Fais que la Médine soit aimée pour nous comme la Mecque ou plus[184] ! ». Ainsi, le Prophète a-t-il réclamé l'amour patriotique pour lui servir de base dans la réalisation de la stabilité et de la paix sociale. Pour toutes ces considérations, l'homme, amoureux de sa patrie, doit sauvegarder sa stabilité et défendre ses territoires. Il doit s'acquitter de ses devoirs et de ses responsabilités envers elle. Il doit savoir qu'en Islam la patrie occupe une place distinguée et que le manque aux devoirs patriotiques est un grand danger. Ne voit-on pas que le Prophète fait l'éloge de l'homme qui sauvegarde la stabilité de sa patrie et paye de sa vie pour sa défense : « Deux yeux seront à l'abri du supplice du feu : les yeux qui se fondent en larmes par crainte de Dieu et les yeux qui veillent sur la sauvegarde de la patrie[185]. ».

Donc, l'amour patriotique figure parmi les facteurs de la stabilité de la société. L'homme, animé de ce sentiment, se sent être responsable de sa sécurité et de sa stabilité et rejette les appels lancés par les semeurs des troubles qui feignent l'amour patriotique. Certes, l'homme, jouissant de la stabilité dans sa patrie, recouvre sa tranquillité et sa paix intérieure et se trouve avide du travail et de l'augmentation de la production. A cet effet, le Prophète dit : « Le croyant est pour son frère tel un édifice dont les pierres se soutiennent les unes par rapport aux

---

[182] Mosnad Ahmad et at-Termizi.
[183] Rapporté par at-Termizi.
[184] Rapporté par al-Boukhari.
[185] Rapporté par at-Termizi.

autres. ». En disant cela, il a croisé les doigts[186]. ». En revanche, les conflits et les disputes ne sont qu'un mal qu'il faut éviter ; car ils mènent à la désunion et à la perdition. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Obéissez à Dieu et à Son Prophète ! Ne vous livrez pas entre vous à des disputes qui entameraient votre union et compromettraient vos chances de succès ! Soyez patients ! Dieu est avec ceux qui font preuve de patience[187]. ». Gare à vous de vous enliser dans la dispute ! Gare à vous de vous enfoncer dans des coalitions et des sectes diverses ! Tout le monde doit coopérer pour réaliser la stabilité du pays, c'est, en effet, un ordre divin figuré dans ce verset : « Soyez plutôt solidaires dans la charité et la piété et non dans le péché et l'agression ! Craignez Dieu, car Dieu est Redoutable quand Il sévit[188]. ».

L'obéissance aux ordres du chef du commandement figure également parmi les facteurs de la stabilité à condition que ce chef n'ordonne pas de commettre un acte religieusement interdit. A cet effet, Allah, le Très-Haut, dit : « Ô croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez au Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. En cas de litige entre vous, référez-vous-en à Dieu et au Prophète, si votre croyance en Dieu et au Jugement dernier est sincère. C'est là la démarche la plus sage et la meilleure voie à choisir[189]. ». Le Prophète décrit le dirigeant comme *l'Ombre de Dieu* sur terre : « Le dirigeant est *l'Ombre de Dieu* sur terre. Honoré celui qui l'honore et humilié celui qui l'humilie[190] ! ». Dans un autre hadith, le Prophète dit : « Celui qui rend hommage au dirigeant se verra honoré par Allah le Jour Dernier. Celui qui rabaisse sa place honorable se verra humilié par Allah le Jour Dernier. ».

Donc, le fidèle qui obéit aux ordres du chef du commandement obéit en fait à Dieu et contribue à la réalisation de l'intérêt de la patrie qui est un acte pieux en soi. Nous devons lui rendre obéissance tant qu'il n'ordonne pas de commettre un

[186] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.
[187] Coran, al-Anfal, 46.
[188] Coran, al-Ma'ida, 2.
[189] Coran, an-Nissa', 59.
[190] Rapporté par at-Tabarani et al-Bayhaqi.

acte religieusement interdit. Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « Celui qui m'obéit obéit en fait à Allah et celui qui me désobéit désobéit en fait à Allah. Et celui qui obéit au dirigeant m'obéit en fait et celui qui désobéit au dirigeant me désobéit certes. L'imam est un bouclier de protection ! C'est sous ses ordres qu'on combat et c'est auprès de lui qu'on trouve refuge. S'il recommande la piété et fait régner la justice, il en sera généreusement récompensé et s'il agit autrement il trouvera son châtiment (le Jour Dernier). ».

En effet, celui qui désobéit au chef du commandement et provoque la sédition entre les Musulmans est menacé par la parole du Prophète : « Celui qui déclare la rébellion, se détache de l'unité des Musulmans et meurt dans cet état, il meurt en non-Musulman (litt. Mort préislamique). Celui qui combat sous un commandement égaré pour simplement faire triompher la cause d'une secte et meurt dans ce combat, il meurt en non-Musulman (litt. Mort préislamique). Celui qui se détache de l'unité de la communauté et se permet d'humilier ses fidèles et ses pervers et de manquer à son engagement, il n'est pas des nôtres[١٩١]. ».
En effet, obéir au chef du commandement est une nécessité ; car les conséquences résultant de la rébellion contre lui sont fâcheuses. Pourtant, cette obéissance ne doit pas nous empêcher d'adopter les moyens pacifiques et démocratiques pour réformer et conseiller au dirigeant. Ainsi, peut-on sauvegarder l'unité de la communauté et la mettre à l'abri de l'anarchie qui mène, comme nous le voyons bien, au meurtre, à l'atteinte à l'honneur, à la destruction des biens publics, etc.

Parmi les actes qui ébranlent la stabilité du pays figure tout appel à la sédition. En effet, cet appel donne lieu à l'immoralité, anime l'esprit de l'hostilité, déchire les liens de l'entente et de la fraternité et éloigne le fidèle de son Seigneur. Sans doute, la sédition n'est qu'un brasier ardent qui ravage tout. Maudit soit son auteur ! C'est pourquoi, l'Islam a accordé un grand intérêt à la sauvegarde de la société contre la provocation des séditions. Le

[191] Rapporté par Muslim.

Prophète, lui-même, a mis à notre disposition des mesures préventives à adopter en cas de sédition. 'Abdullah Ibn 'Amr Ibn 'Ass rapporte que le Prophète dit : « Que ferez-vous si vous témoignez d'un temps qui est devenu imminent, où les gens seront triés et où il en restera le rebut qui manquent à leurs engagements et à leurs responsabilités, si bien qu'ils s'embrouillent et deviennent comme ceci (il se croisa les doigts). Les gens lui demandèrent : « Qu'allons-nous donc faire, Ô Messager d'Allah, si ceci aura lieu ? ». « Vous devez vous accrocher à ce que vous connaissez de la Vérité, vous éloigner de ce que vous désapprouvez, vous occuper de vos propres affaires et abandonner celles des masses[١٩٢]. ».

Je vous recommande l'unité, la sauvegarde de la patrie.
Gardez-vous de la dissension explicite et implicite ! Le Coran, à plusieurs reprises, nous a mis en garde contre ce fléau qui divise les gens entre partisans et contestataires : « Redoutez une épreuve qui n'atteindra pas uniquement ceux d'entre vous qui sont injustes. Sachez que Dieu est Implacable quand Il sévit[١٩٣]. ». Egalement, le Prophète nous a prévenus contre la division dans ce hadith rapporté Muslim d'après Hozayfa qui a dit : « J'ai entendu le Prophète dire : « Les tentations se présentent au cœur comme les bâtonnets d'une natte l'un après l'autre. Le cœur qui en accepte une sera marqué par un point noir qui l'empêche d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Le cœur qui les rejette sera marqué par un point blanc qui l'immunise contre l'atteinte des tentations[١٩٤]. ». Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « Après moi, les tentations se succéderont l'une après l'autre et durant lesquelles celui qui est assis sera meilleur que celui debout et celui debout sera meilleur que celui en marche et celui en marche sera meilleur que celui qui court. Quiconque s'expose au danger des tentations en sera touché. Quiconque s'en éloigne trouve asile contre leur danger. ».

---

[192] Rapporté par Abu Daoud.
[193] Coran, al-Anfal, 25.
[194] Rapporté par Muslim.

Il est de devoir du Musulman sage d'éviter les tentations et tout ce qui les provoque et de remédier à ce mal avec prudence. Anas Ibn Malek rapporte que le Prophète a dit aux Ansar : « Après moi, vous serez victimes d'injustice, patientez-vous jusqu'à notre rendez-vous promis auprès du Bassin[١٩٥] ! ».

En effet, le Musulman qui rejette tout appel à la sédition et redoute ses conséquences fâcheuses obtiendrait le salut dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. C'est pourquoi, le Prophète fait l'éloge du fidèle qui agit de la sorte comme nous l'avons déjà expliqué plus haut. A ce propos, il convient de rappeler que le respect des ordres d'Allah, de Son Messager et du chef du commandement protège la communauté contre la sédition. En outre, Allah met en garde contre la provocation de la sédition et menace son auteur d'un châtiment sévère à l'au-delà : « Que ceux qui désobéissent aux ordres du Seigneur prennent garde d'être frappés par un malheur ou d'être accablés par un châtiment cruel[١٩٦]. ».

Tout le monde doit coopérer et être solidaire en vue de réaliser le progrès de notre patrie bénie. Il faut prendre les choses au sérieux et déployer des efforts considérables dans ce domaine. Il faut sauvegarder les biens publics du pays et respecter ses valeurs, son système moral et ses lois. Ainsi, pouvons-nous réaliser le progrès et sauvegarder notre sécurité et notre stabilité. Le bon citoyen est celui qui construit sa patrie et œuvre pour sa stabilité. Il rejette les appels destructifs lancés par les égarés qui ne s'intéressent qu'à leurs propres intérêts et qui cherchent à détruire les piliers de la patrie et à répandre l'anarchie partout. Allah, le Très-Haut, dit : « Attachez- vous tous fermement au pacte de Dieu, et ne vous divisez pas. Rappelez- vous les bienfaits que Dieu vous a accordés lorsque, d'ennemis que vous étiez, Il a rétabli l'union entre vos cœurs et a fait de vous des frères, par un effet de Sa grâce ; de même que vous étiez sur le bord d'un gouffre infernal et Il vous en a sauvés. C'est ainsi que

---

[195] Rapporté par al-Boukhari.
[196] Coran, an-Nour, 63.

Dieu vous expose clairement Ses signes afin que vous trouviez le droit chemin[١٩٧]. »

Sans doute, les appels destructifs menacent la stabilité de la société. Ils sont lancés par les faibles d'esprit et de foi qui ne reconnaissent pas les valeurs patriotiques et qui visent, par leurs idées extrémistes, à déchirer les liens de la société et à ébranler sa stabilité. Cette catégorie de personnes ne cesse pas de tisser contre notre patrie des complots odieux pour provoquer la chute du régime et provoquer l'instabilité dans le pays.

Se servir malhonnêtement de la religion représente également une menace pour la stabilité du pays. De nos jours, on entend quelques voix qui, au nom de la religion, appellent clairement au meurtre, à la corruption sur terre et à l'atteinte à la réputation des fidèles. A cet égard, Allah dit : « Ceux qui se plaisent à discréditer les croyants subiront des tourments douloureux dans ce monde et dans l'autre, car Dieu sait et vous, vous ne savez pas[١٩٨]. ».

Ces voix appelant à la destruction de la société, à la propagation de l'anarchie et à l'atteinte au prestige de l'Etat représentent un grand danger sur la sécurité nationale et animent l'extrémisme et le terrorisme dans la société. Sans doute, ces voix peuvent causer dans la société une anarchie énorme qui menace la sécurité et la stabilité du pays. Il suffit de jeter un regard sur les pays qui ont été frappés d'anarchie pour en tirer leçon. Enfin, il faut croire que notre religion appelle à la paix et à la stabilité et rejette l'agression et le terrorisme.

---

[197] Coran, al-'Imran, 103
[198] Coran, an-Nour, 19